

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | |

REVUE CANADIENNE

REVUE CANADIENNE

PHILOSOPHIE, HISTOIRE, DROIT, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE SOCIALE, SCIENCES,
ESTHÉTIQUE, APOLOGÉTIQUE CHRÉTIENNE, RELIGION.

TOME DOUZIÈME

In necessariis unitas, in dubiis libertas, in omnibus caritas.
ST. AUGUSTIN.

MONTREAL,
PUBLIÉE PAR QUINN & DUNN.

No. 55, Rue St. Jacques.

1875

AU PUBLIC.

La *Revue Canadienne* compte déjà onze années d'existence : c'est assez dire qu'elle répond à un besoin réel de notre pays, qu'elle fournit une alimentation intellectuelle recherchée par une notable partie de la population française sur ce continent. Une revue ne calcule pas comme les journaux, pour faire sa liste d'abonnés, sur l'attrait des nouvelles ou des luttes politiques ; elle se restreint dans le domaine de la doctrine et des études spéciales, vaste domaine, à la vérité, mais où ne se plaît habituellement qu'une fraction du public. Que pareille œuvre ait pu être poursuivie avec succès durant toute une décade, c'est une preuve concluante que le nombre de ceux qui parmi nous estiment le travail littéraire, est suffisant pour encourager, pour autoriser les productions de l'art.

Aussi est-ce avec confiance que nous prenons aujourd'hui la direction de la *Revue Canadienne*. Le passé nous garantit l'avenir.

M. Eusèbe Sénécal, qui a su maintenir cette publication malgré tous les obstacles, nous a cédé ses droits dans l'espoir que, en raison de plusieurs circonstances, nous pourrions donner à son œuvre patriotique une vitalité nouvelle. Il a cru que la *Revue*, pour être en parfaite harmonie avec l'état actuel de notre société, demandait une infusion de sang nouveau, c'est-à-dire une collaboration plus nombreuse et plus variée, une surveillance plus exclusive. En nous consacrant à cette entreprise, nous en sentons tout le charme, mais aussi la responsabilité, et nous devons au public de dire comment nous comprenons notre tâche.

Le français est une langue catholique sur cette terre fécondée par le sang des missionnaires, et nous croyons pouvoir affirmer que ce noble instrument des combats de la vérité ne sera point faussé entre nos mains. Les disputes religieuses des années dernières s'apaisent un peu tous les jours ; elles nous ont paru trop regrettables et pénibles pour que nous songions à les réveiller : notre plus chère ambition serait au contraire de rétablir, pour l'action, entre tous les catholiques canadiens l'accord parfait qui existe

sur les dogmes. Nous ne voyons pas de moyen plus sûr d'y travailler efficacement que de rester fidèles aux traditions de l'Épiscopat, dont l'énergie et la prudence ont été dans notre société chrétienne deux grands éléments de conservation et à la fois de réforme opportune. Nous souscrivons de tout cœur aux lignes suivantes du "Prospectus" de la *Revue Canadienne* de 1864 :

" Notre but est d'ouvrir une carrière à la Littérature, de créer des spécialités, de travailler par des études et des travaux à l'alliance des Lettres et de la Religion, de propager et défendre les préceptes fondamentaux qui, suivant l'enseignement infallible de l'Église Catholique, forment les assises de tout ordre social.

" Sur le terrain des principes où la rédaction veut exclusivement se placer, la *Revue Canadienne* ne pourra être l'organe que d'idées saines en Littérature et en Philosophie. Sa ligne de conduite se résume dans ces paroles d'un grand génie, de St. Augustin : *In necessariis unitas ;—in dubiis libertas ;—in omnibus caritas.*"

Nous faisons un nouvel appel sur ce terrain à tous les hommes de bonne volonté.

Le français est de plus la langue nationale dans notre province de Québec, et ceux qui tiennent une plume française en ce pays ont le devoir de n'être pas indifférents à ce qui intéresse la Nouvelle-France. Nous avons hérité : il y a obligation impérieuse pour nous de conserver et défendre notre héritage. Est-ce là une menace pour les autres nationalités qui nous entourent ? Assurément, non. C'est la loyale mise en pratique de nos institutions fédérales. Confédération signifie coalition, dans un but de grandeur publique, de forces sociales distinctes et autonomes. Or cette coalition ne peut être sincère et durable que par l'habitude du respect mutuel entre les groupes coalisés.

Cette idée domine implicitement notre constitution ; elle est renfermée dans le mot même de " Confédération," qui ne veut pas dire fusion, mais plutôt existence indépendante dirigée vers un terme commun à tous les éléments de la puissance centrale.

Respect à toutes les nationalités, conservation de la sienne propre, travail sincère pour le bien général, telle est donc la devise du citoyen qui accepte loyalement notre système politique, et la *Revue Canadienne* ne pourrait se désintéresser d'une attaque qui tendrait à en altérer le sens.

C'est là de la politique, dira-t-on. Oui, sans doute ; seulement il faut préciser la signification du mot. Ce n'est point là de la chicane, de la politique telle qu'on l'entend d'ordinaire. Nous restons en dehors des partis, mais les questions générales, les théories sociales ne nous sont pas interdites. Notre sous-titre indique la

Philosophie comme une des matières de nos travaux, et les anciens comprenaient la Politique dans la Philosophie : or il serait imprudent de promettre de ne pas toucher à cet ordre d'idées spéculatives. Pour n'en donner qu'une preuve, ne serait-ce point, vu le malheur des temps, "faire de la politique" que de rappeler qu'Aristote considère la Politique comme une division de la Morale ?

Ainsi interprété, notre programme convient à tous ceux qui font des études sérieuses sans parti pris.

Nous comptons surtout, pour mener notre œuvre à bonne fin, sur le concours des écrivains, ecclésiastiques et laïques, les plus connus de notre pays. Nous commençons immédiatement la publication d'un roman historique de M. Joseph Marmette, l'auteur estimé de *François de Bienville*, de *l'Intendant Bigot* et du *Chevalier de Mornac*, et M. l'abbé Verreau veut bien nous ouvrir la mine si riche des manuscrits amassés par M. Jacques Viger et par lui-même ; nous y puiserons des choses inédites du plus haut intérêt. D'autres noms distingués suivront ceux-là. Nous voulons que la *Revue Canadienne* soit un centre où tous les talents se rencontreront et fraterniseront, et en même temps un foyer où le public trouvera une littérature choisie et vraiment nationale.

F. A. QUINN.

OSCAR DUNN.

LA FIANCÉE DU REBELLE,

ÉPISEDE DE LA GUERRE DES BOSTONNAIS.

1775.

INTRODUCTION.

Immédiatement après la capitulation du 8 septembre 1760, par laquelle la Nouvelle-France passait au pouvoir de l'Angleterre, une paix profonde régna dans tout le Canada. A part les dévastations commises dans le gouvernement de Québec, que des armées ennemies avaient occupé pendant deux années, tandis que la capitale avait été deux fois assiégée, bombardée, et presque anéantie, rien ne semblait indiquer dans les autres parties de la province que l'on sortit d'une guerre sanglante et désastreuse. Réfugiés sur leurs terres, les habitants se livraient à l'agriculture, autant pour réparer leurs pertes que pour s'isoler de leurs nouveaux maîtres. Il leur restait bien encore l'espoir que la France ne les abandonnerait pas et qu'elle se ferait rendre ses colonies après la cessation des hostilités ; mais cette dernière illusion devait bientôt s'évanouir par le fait du honteux traité de Versailles de 1763, dont le contre-coup vint douloureusement vibrer au Canada comme le glas funéraire de la domination française en Amérique.

Cette nouvelle détermina une seconde émigration. Les quelques familles nobles qui restaient encore dans le pays, les anciens fonctionnaires, les hommes de loi, les marchands, repassèrent en France après avoir vendu ou abandonné leurs biens. Il ne resta plus dans les villes que les corps religieux, quelques rares employés subalternes, à peine un marchand, et les artisans. La population des campagnes étant attachée au sol fut seule unanime à ne point émigrer.

Les conquérants avaient déjà pris leurs mesures pour s'assurer de la libre possession de leur conquête. Afin de frapper davantage l'esprit des vaincus, on les mit tout d'abord sous le régime de la loi martiale. Ce fut l'ère du despotisme.

A la suite des troupes anglaises, une foule d'aventuriers s'étaient abattus sur le Canada. Aussi pauvres d'écus et de savoir qu'avidés de luxe et de domination, et pour la plupart hommes de rien, ces arrogants ambitieux se jetèrent à la curée de tous les emplois publics. Ce fut alors que l'on vit un criminel tiré du fond d'une prison pour être fait juge-en-chef, lorsque, par surcroît de mépris pour l'intérêt et l'opinion publics, cet homme ignorait le premier mot du droit civil et de la langue française. Il faut ajouter qu'il était admirablement appuyé par un procureur-général qui n'était guère moins propre à remplir sa charge, tandis qu'un chirurgien de la garnison et un capitaine en retraite étaient juges des plaidoyers communs, et que les places de secrétaire provincial, de greffier du conseil, de régistrateur, de prévôt-maréchal, étaient données à des favoris qui les louaient ensuite aux plus offrants !

Les honteuses menées de tous ces tripotiers allèrent si loin que Murray lui-même, le gouverneur,—brave et honnête soldat,—ne put s'empêcher de rougir de son entourage. Il suspendit le juge-en-chef de ses fonctions, le renvoya en Angleterre et témoigna son mécontentement au ministère.

L'abolition des anciennes lois françaises vint mettre le comble à la tyrannie, et des murmures menaçants commencèrent à sortir du sein d'une population qui, toute vaincue qu'elle était, ne se sentait pas née pour l'esclavage.

Pendant on votait dans le Parlement de la Grande-Bretagne une loi qui allait avoir une immense influence sur les destinées de l'Amérique Septentrionale. Quoique, de prime-abord, elle parût devoir nous être contraire, cette décision du Parlement Anglais devait merveilleusement, dans ses résultats, servir nos franchises menacées. Sous prétexte que la dernière guerre l'avait forcée d'augmenter sa dette, l'Angleterre s'ingéra de taxer les colonies sans leur consentement ; elle passa la loi du Timbre et imposa une taxe sur tous ses sujets américains. A l'annonce de cette nouvelle, les anciennes colonies protestèrent. Le Canada et l'Acadie ou Nouvelle-Ecosse, seuls, gardèrent momentanément le silence.

A la vue des difficultés que cette opposition des provinces américaines allait amener, l'Angleterre fut forcée d'adopter envers le Canada une politique moins oppressive. Elle modifia ses instructions, changea ses principaux fonctionnaires, en un mot employa la pacification afin d'avoir au moins une province pour elle dans le

Nouveau-Monde, puisque toutes les autres colonies de l'Amérique du Nord se mettaient en guerre ouverte avec la métropole et préparaient déjà la révolution qui devait amener leur indépendance.

La Virginie fut la première à s'opposer à la loi du timbre. A Boston la population démolit les bureaux. Un congrès, composé des députés de la plupart des Provinces, s'assembla à New-York et protesta contre les prétentions du gouvernement impérial. On brûla publiquement les marchandises estampillées, et les négociants brisèrent leurs relations commerciales avec l'Angleterre.

Effrayé, le gouvernement anglais révoqua cette malheureuse loi du timbre qui provoquait d'aussi terribles colères.

L'abrogation de cette loi suspendit pendant quelque temps l'opposition des provinces coloniales. Mais en 1773, le gouvernement anglais ayant mis inconsidérément un nouvel impôt sur le thé, le feu de la révolte se ralluma avec encore plus d'intensité qu'auparavant.

Le Parlement fut outré d'une récidive qui s'accroissait de plus en plus, et eut recours aux mesures coercitives pour faire rentrer dans le devoir les colonies révoltées. D'un autre côté, pour s'attacher le Canada, il vota le rétablissement des lois françaises en ce pays, y reconnut le catholicisme comme religion établie, et donna à la province un Conseil représentatif où les catholiques étaient admis à prendre place.

Cette loi souleva de vives réclamations en Angleterre, et surtout en Amérique, où douze provinces protestèrent violemment, par la voix d'un Congrès général siégeant à Philadelphie, contre cette loi de Québec qui reconnaissait la religion catholique.

Protestation des plus inhabiles. En se déclarant contre les lois françaises et contre le catholicisme, le congrès s'aliénait la population du Canada qui devait être ainsi perdue à la cause de la confédération depuis longtemps rêvée par Washington et Franklin.

Pourtant, par une singulière inconséquence, le même congrès adopta une adresse aux Canadiens, où se trouvaient exprimés des sentiments tout-à-fait contraires à ceux manifestés dans les premières résolutions.

Cette adresse fut assez froidement reçue au Canada, où la population, satisfaite des récentes concessions du parlement impérial, n'avait qu'à se défier des fallacieuses promesses cachées sous les belles phrases du congrès. " Dans leur juste défiance," remarque M. Garneau, " la plupart des meilleurs amis de la liberté restèrent indifférents ou refusèrent de prendre part à la lutte qui commençait. Beaucoup d'autres Canadiens, gagnés par la loi de 1774, promirent de rester fidèles à l'Angleterre et tinrent parole. Ainsi

une seule pensée de proscription mise au jour avec légèreté, fut cause que les Etats-Unis voient aujourd'hui la dangereuse puissance de leur ancienne métropole se consolider de plus en plus dans l'Amérique du Nord."

Le général Carleton avait à peine eu le temps d'inaugurer au Canada la nouvelle constitution, lorsque son attention fut attirée vers les frontières que menaçaient déjà les Américains insurgés.

Pendant que le colonel Arnold s'avancait contre Québec par les rivières Kénébec et Chaudière, mais lentement, retardé qu'il était dans sa marche par les obstacles sans nombre que lui offrait la forêt vierge, le général Schuyler, nommé par le Congrès au commandement de l'armée du Nord, marchait, conjointement avec Montgomery, contre Montréal qui ne devait pas tarder à succomber.

Aux premières nouvelles de l'invasion, le gouverneur Carleton avait envoyé vers le lac Champlain le peu de troupes dont il pouvait disposer, c'est-à-dire deux régiments qui formaient huit cents hommes, tout ce qu'il y avait dans le pays. Comme l'hiver approchait, il fallait renoncer à l'espoir d'en voir arriver d'autres de l'Angleterre avant le retour du printemps.

Le gouverneur se vit donc forcé d'appeler la milice sous les armes.

Si la majorité des Canadiens ne penchait pas du côté de la révolution, son désir formel était bien aussi de ne se point mêler activement au conflit et de garder la neutralité. La population resta sourde aux appels réitérés de Carleton.

Alors celui-ci tenta de lever des corps de volontaires. Il offrit les conditions les plus avantageuses. Mais ses offres firent peu de prosélytes.

Aussi manquant de troupes, ne put-il secourir les forts de Chambly et de Saint-Jean qui se rendirent bientôt à l'ennemi.

A peine maître de Saint-Jean, Montgomery se porta sur Montréal. Carleton quitta précipitamment cette place où il se trouvait et s'embarqua en toute hâte pour la capitale. Il ne parut qu'un instant, et en fugitif, aux Trois-Rivières, et continua sa retraite précipitée pour ne s'arrêter qu'à Québec le 13 novembre 1775.

Pendant ce temps, Montréal et Trois-Rivières avaient ouvert leurs portes aux insurgés, et Montgomery, qui suivait de près le gouverneur, rejoignait le général Arnold. Celui-ci, après six semaines d'une marche pénible, avait paru en face de Québec le jour même de l'arrivée du gouverneur; mais comme il ne lui restait plus que six cent cinquante hommes valides et qu'il ne pouvait songer à attaquer Québec avec ce petit nombre de combattants, il était remonté jusqu'à la Pointe-aux-Trembles où il

opéra sa jonction avec le général Montgomery. Les deux corps réunis, mille ou douze cents soldats environ, vinrent investir Québec.

Mais n'anticipons point sur des événements dont nous allons maintenant exposer les détails de la manière la plus intéressante qu'il nous sera possible.

CHAPITRE PREMIER.

UN DISCOURS QUI NE CONVAINC PERSONNE.

Le soir du dix-neuvième jour de novembre, dix-sept-soixante-et-quinze, la ville de Québec, d'ordinaire paisible à cette heure, présentait une animation inaccoutumée.

Dans les rues tortueuses, sombres et rendues humides par une froide bruine qui enveloppait la capitale, se glissaient nombre de gens soigneusement *fourrés* dans leur manteau. A la faveur de quelques pâles rayons de lumière qui, de ci et de là, jaillissaient d'un volet mal clos, vous auriez pu voir les passants surgir un instant du brouillard et y rentrer aussitôt pour disparaître dans l'ombre brumeuse.

Ils venaient de tous les côtés : des faubourgs, de la haute ville, de la basse ville, et convergeaient sur un même point, la chapelle de l'évêché.

Le palais épiscopal, qui s'élevait alors sur l'emplacement actuel de l'Hôtel du Parlement provincial, était encore habité par l'évêque, qui n'en devait être dépossédé, par le gouvernement anglais, que trois ans plus tard, moyennant la rémunération dérisoire de £150 par an.

Ce soir-là, sur les huit heures, comme le gros intendant de Monseigneur Briant allait fermer la porte de la chapelle, un bruit de pas qui se rapprochaient lui fit sortir un instant la tête au-dehors. Quatre hommes arrivaient, dont l'un cria avec l'accent anglais le plus prononcé :

—Holà ! garçon !

Comme l'intendant se rejetait en arrière et allait obéir à cette injonction, plus que suspecte à pareille heure, en faisant décrire un prudent double tour à la clef de la serrure, l'un des arrivants le prévint, bondit et ouvrit violemment la porte en repoussant à l'intérieur le gardien surpris. Celui-ci, s'attendant à quelque traître coup, lâcha un cri d'effroi qui se répéta dans les sonores profondeurs de la chapelle.

—Va dire à *ta* maître, Monsieur l'évêque, que nous voulons tenir assemblée publique, ici, *cette* soir.

—Mais.....

—Allons ! marche..... cria l'autre en allongeant un grand coup de pied au gardien.

Celui-ci se tenait déjà à une trop respectueuse distance pour ne pas éviter le coup. Il s'élançait même pour se sauver au plus vite, lorsqu'un commandement, encore plus impératif que le premier, le cloua sur place.

—*By God ! arrêtez-vous !*

Ce juron et la grosse voix qui le prononçait, firent frissonner les moelles dans les os du gardien.

—Pas voir clair ici. *Nos* avoir besoin de *loumière*.

Le pauvre homme se résigna. Il alla chercher des cierges dans un coin de la chapelle, et, pour les allumer, se mit à battre le briquet. Mais ses mains étaient tellement agitées par la peur, qu'il frappait plus souvent ses doigts que le silex.

Les autres vinrent à son aide, et allumèrent une vingtaine de cierges dont la faible lueur éclairait tant bien que mal l'intérieur de la chapelle.

Le gardien jeta alors un regard d'interrogation et d'anxiété sur ceux auxquels il était forcé d'obéir. On lui fit signe qu'il pouvait s'en aller. Il tourna sur ses talons et disparut aussitôt dans l'enfoncement obscur de la chapelle, d'où l'on entendit le bruit d'une porte qui se refermait à triple tour.

Celui qui avait commandé cette équipée éclata de rire et dit aux autres en anglais :

—Merci à Dieu ! si tous les français de la ville ont le courage de celui-ci, Québec ne se défendra pas longtemps contre les troupes de Schuyler et d'Arnold !

C'était un marchand anglais nommé Williams qui agissait ainsi à l'évêché comme en pays conquis. Il était accompagné de son compatriote Adam Lyburner et de deux de leurs connaissances, tous partisans du congrès et amis déclarés des Bostonnais.

L'histoire nous prouve qu'une bonne partie de la population anglaise du Canada penchait du côté des Américains insurgés. Outre ceux de Williams et de Lyburner, riches négociants de Québec, elle nous a conservé les noms de James Price et de son associé Haywood, ainsi que celui de Thomas Walker, qui, tous trois, étaient à la tête du mouvement insurrectionnel à Montréal.

Cependant la chapelle se remplit peu à peu de nouveaux arrivants. Quand les derniers furent entrés,—un jeune homme, pâle, à l'air distingué, et un homme du peuple d'une stature colossale,—

Williams monta dans la chaire (1) et s'adressant à la foule composée en très-grande partie de Canadiens-Français :

—*Gentlemen*, dit-il, *I feel most happy in sceing such a numerous assembly.....*

—Parlez français, cria le jeune homme qui se tenait près de la porte.

—En français ! hurla le colosse, son compagnon, d'une voix de tonnerre.

—En français ! en français ! répéta la foule.

Williams dut se résigner et baragouina une espèce d'exorde, dans lequel, avec l'exagération commune à tous les discours de ce genre, il remerciait les citoyens de Québec de s'être portés en masse à une assemblée convoquée par lui dans les intérêts de l'indépendance de toutes les colonies américaines. Puis il se mit à commenter l'adresse du Congrès aux Canadiens, laquelle se terminait ainsi :

“ Saisissez l'occasion que la Providence elle-même vous présente ;
 “ si vous agissez de façon à conserver votre liberté, vous serez ef-
 “ fectivement libres. Nous connaissons trop les sentiments généreux
 “ qui distinguent votre nation pour croire que la différence de reli-
 “ gion puisse préjudicier à votre amitié pour nous. Vous n'ignorez
 “ pas qu'il est de la nature de la liberté d'élever au-dessus de cette
 “ faiblesse ceux que son amour unit pour la même cause. Les can-
 “ tons suisses fournissent une preuve mémorable de cette vérité :
 “ ils sont composés de catholiques et de protestants, et cependant
 “ ils jouissent d'une paix parfaite, et par cette concorde qui cons-
 “ titue et maintient leur liberté, ils sont en état de défier et même
 “ de détruire tout tyran qui voudrait la leur ravir.”

Pendant que l'orateur reprenait haleine, le jeune homme pâle, qui se tenait toujours près de la porte, s'écria :

—Comment alliez-vous ces belles paroles avec certaine autre adresse du Congrès protestant contre la loi de Québec qui reconnaît chez nous la religion catholique ?

Williams ne s'attendait guère à cette objection et resta bouche bée.

La majorité de l'assemblée, qui était évidemment peu sympathique au Congrès, se mit à rire.

Et puis, dominant toutes les autres, la grosse voix du colosse qui accompagnait le jeune homme, cria à Williams :

—Hein ! ma vieille, ça te rive ton clou !

(1) Historique.

Pendant l'immense et long éclat de rire qui courut au-dessus de la foule et tandis que les rares partisans de Williams s'efforçaient de réprimer cette hilarité dangereuse pour le succès de la cause du Congrès, l'orateur se mit à crier et à gesticuler du haut de la chaire.

Ce qu'il disait, lui-même ne le savait guère, mais il parlait quand même. Et veuillez bien croire qu'il n'avait pas tort.

Ne sachant trop que répondre à la sérieuse objection du jeune homme, le rusé marchand avait pensé qu'il fallait profiter du tumulte pour paraître répliquer et s'indigner en jetant de grands éclats de voix ; quitte à ne pas dire un seul mot raisonnable. Ce qui importe peu par un tel brouhaha.

Dans les assemblées tumultueuses, lorsque l'orateur paraît affronter l'orage et du geste et de la voix, presque toujours il finit par obtenir le silence. Williams éprouva bientôt la vérité de ce fait que l'expérience a depuis longtemps démontré. Mais pour ne se point compromettre il eut soin de calmer son indignation et de baisser la voix à mesure que l'ordre se rétablissait. De sorte que lorsqu'on le put entendre, il lisait d'une voix calme cette lettre que Washington adressa "aux peuples du Canada" à la fin de l'année 1775, et dont voici la dernière partie :

"Le grand Congrès américain a fait entrer dans votre province un corps de troupes sous les ordres du général Schuyler, non pour piller, mais pour protéger, pour animer et mettre en action les sentiments généreux que vous avez souvent fait voir et que les *agents du despotisme s'efforcent d'éteindre par tout le monde.*"

L'orateur, après avoir souligné ces derniers mots, fit une pose et arrêta ses yeux sur le jeune homme qui l'avait interrompu, en se disant :

—Voici, sur mon âme ! une petite phrase qui vient parfaitement à mon aide.

Il roula de gros yeux indignés, toussa comme un homme qui ne craint pas d'être contredit et, encouragé par le succès tacite qu'il obtenait, continua sa lecture d'une voix emphatique.

"Pour aider à ce dessein et pour renverser le projet horrible d'ensanglanter nos frontières par le carnage de femmes et d'enfants, j'ai fait marcher le sieur Arnold, colonel, avec un corps de l'armée sous mes ordres pour le Canada. Il lui est enjoint, et je suis certain qu'il se conformera à ses instructions, de se considérer et d'agir en tout comme dans le pays de ses patrons et meilleurs amis ; les choses nécessaires et munitions de tout espèce que vous lui fournirez, il les recevra avec reconnaissance et en

“ payera la pleine valeur ; je vous supplie donc, comme amis et
 “ frères, de pourvoir à tous ses besoins, et je vous garantis ma foi
 “ et mon honneur pour une ample récompense, aussi bien que
 “ pour votre sûreté et repos. Que personne n’abandonne sa maison
 “ à son approche, que personne ne s’enfuye, la cause de l’Améri-
 “ que et de la liberté est la cause de tout vertueux citoyen améri-
 “ cain, quelle que soit sa religion, quel que soit le sang dont il
 “ tire son origine. Les Colonies-Unies ignorent ce que c’est que la
 “ distinction, hors celle-là que la corruption et l’esclavage peuvent
 “ produire. Allons donc, chers et généreux citoyens ” (—ici le geste
 et la voix de l’orateur s’efforcèrent de devenir pathétiques, mais
 en vain, hélas ! entravés qu’ils étaient par l’accent comique du
 marchand anglais—) “ rangez-vous sous l’étendard de la liberté
 “ générale, que toute la force de l’artifice de la tyrannie ne sera
 “ jamais capable d’ébranler.”

Il souligna ces derniers mots d’un geste de sabreur et lança un regard vainqueur au jeune homme.

Ce dernier haussa les épaules et dit :

—Farceur !

Le géant d’à côté gronda d’une voix de stentor :

—Tout ça c’est de la frime !

Afin de prévenir la nouvelle explosion de rire que cette burlesque appréciation de la lettre de Washington allait déterminer, Williams s’empressa d’aborder la question importante qu’il fallait faire résoudre immédiatement par l’assemblée, et qui était de déterminer les citoyens de Québec à rendre la ville aux troupes du Congrès, sans brûler une amorce. Pour en venir à ces fins il commença par discréditer le général Carleton dans l’esprit de ses auditeurs, en leur exposant avec quelle impétuosité ce général avait défendu Montréal et tout le pays environnant, qui étaient tombés entre les mains des Bostonnais dans l’espace de quelques semaines.

Sur ce point, Williams avait malheureusement raison, et les mémoires de Sanguinet—témoin oculaire, et royaliste assez zélé pour n’être pas suspect dans la relation qu’il nous a laissée de ces événements,—ne le prouvent que trop.

Ainsi il cita le combat qui eut lieu aux portes de Montréal le 15 Septembre 1775, et où trois cents Canadiens et trente marchands anglais repoussèrent les ennemis avec perte, tandis que le général Guy Carleton et le brigadier Prescott “ étaient restés dans la cour des casernes avec environ quatre-vingts et quelques soldats, lesquels avaient leurs havresacs sur le dos et leurs armes,—prêts à s’embarquer dans leurs navires,—si les citoyens de la ville avaient été repoussés.” Et puis, il appuya sur la faute qu’avait commise

Carleton en refusant aux citoyens encore tout échauffés par les excitations de la victoire, l'autorisation qu'ils lui demandaient à grands cris de poursuivre les fuyards "dont il était si facile de s'emparer."

Ensuite il s'efforça de démontrer combien avait été blâmable l'inaction du gouverneur, lorsque les habitants des campagnes autour de Montréal avaient manifesté le désir de marcher contre les rebelles immédiatement après le succès du 25 septembre. Il jeta tout le ridicule possible sur les promenades—comme Sanguinet appelle ces expéditions pacifiques—que le gouverneur avait été faire en bateau devant Longueuil, à la tête de plusieurs cents hommes, sans permettre à ceux-ci, qui brûlaient du désir de combattre, d'opérer la moindre descente sur le rivage d'où les ennemis narguaient tout à leur aise le trop prudent général.

Williams en était à ce point de son discours, lorsque la porte de la chapelle s'ouvrit lentement pour livrer passage à deux nouveaux arrivants. L'orateur qui ne pouvait distinguer leurs traits, vu la distance où il était d'eux et la demi-obscurité qui régnait dans la chapelle, les prit pour des retardataires et continua d'exposer les griefs que les royalistes les plus ardents devaient avoir contre un gouverneur qui, après avoir perdu, en quelques semaines seulement, tout le haut du pays, venait de couronner son ineptie en se laissant prendre près de Sorel, la veille même de ce jour, avec onze bâtiments, trois cents hommes et les troupes du roi; abandonnant ainsi à leurs propres ressources les habitants du reste de la Province.

Williams en arrivait victorieusement à la conclusion que ce serait folie de songer à défendre la ville sous un commandant aussi inepte, contre les troupes invincibles des généraux Montgomery et Arnold, lorsque l'un des deux derniers venus fendit la foule en s'approchant de la chaire dont il franchit les degrés en deux bonds, et apparut soudain aux yeux stupéfaits de l'orateur.

D'un geste brusque et déterminé, le nouvel arrivant rejeta les pans de son manteau en arrière, ce qui laissa voir le pommeau doré de l'épée ainsi que les habits galonnés d'un officier supérieur. On le reconnut à l'instant. C'était le colonel McLean qui commandait les troupes en sous-ordre.

Après avoir foudroyé Williams du regard :

—Cet homme est un imposteur ! s'écria-t-il en se tournant vers l'assemblée. Je vous jure sur mon honneur, Messieurs, que le gouverneur-général Sir Guy Carleton vient d'arriver en ville à l'instant même. Si M. Williams veut me suivre au château, ajouta-t-il avec une ironie qui fit frémir le marchand, il se convaincra

de la vérité de ce que j'avance. Prévenu par Monseigneur l'évêque de ce qui se passait ici, M. le gouverneur m'envoie prier les bons et loyaux sujets qui composent la majorité de cette assemblée, de ne pas ajouter foi aux paroles insidieuses d'un ami de la rébellion, et de se retirer paisiblement chez eux. Demain le général convoquera les milices et vous persuadera lui-même de défendre vos intérêts et votre ville contre des sujets révoltés dont Sa Majesté le roi d'Angleterre aura bientôt raison. Le général est convaincu que les courageux habitants d'une ville qui ne se rendit glorieusement à nous, il y a seize ans, qu'après un siège des plus terribles, n'ouvriront pas ignominieusement les portes de leur vieille capitale devant une bande indisciplinée d'insurgents.

Cet appel à la bravoure des citoyens était habile et eut le plus heureux effet. Un murmure de satisfaction courut dans la foule. Il y eut même quelques acclamations.

Le colonel se détourna pour jouir de son triomphe en jetant un coup d'œil sur Williams.

Mais celui-ci s'était glissé en arrière de McLean pendant que ce dernier parlait, et, craignant que le colonel n'eût pour mission de l'arrêter, s'était doucement faufilé parmi la foule et esquivé sans bruit.

En ce moment, près de la porte de sortie, se jouait le prologue d'un drame qui, pour être rapide et muet, n'en doit pas moins avoir une grande influence sur les personnages qui vont animer ce récit.

Le compagnon du colonel McLean était resté à l'entrée de la chapelle. C'était un officier âgé d'à peu près trente ans. Ses yeux, en entrant, s'étaient rencontrés avec ceux du jeune homme qui avait interrompu Williams. L'étincelle qui jaillit de chacun de ces deux coups-d'œil, pétillait d'une haine sourde et péniblement contenue.

Pendant la courte allocution de McLean, ils ne cessèrent de se provoquer tous deux du regard. L'œil du jeune homme exprimait surtout le mépris; celui de l'officier était empreint d'une expression de colère et de vengeance à moitié satisfaite et qui voulait dire :—Enfin, je te rencontre dans une circonstance qui te va nuire autant qu'elle me sera favorable! Attends un peu et tu verras bientôt que je saurai me venger de bien des dédains que tu m'as fait subir.

L'officier paraissait se trouver en ce moment dans une situation avantageuse, et dominer complètement son antagoniste. Cependant si vous les eussiez vus ainsi l'un près de l'autre, la physionomie franche du jeune homme pâle n'eût pas manqué d'attirer aussitôt toute votre sympathie.

Le colonel McLean achevait de persuader l'assemblée en lui exposant combien le gouverneur était décidé d'opposer la plus vigoureuse résistance si les troupes de Montgomery et d'Arnold venaient, comme il était plus que probable, assiéger la ville. Québec était assez bien pourvu d'armes, d'approvisionnements et de munitions pour tenir les assiégeants en échec jusqu'au printemps, et permettre ainsi d'attendre les secours que l'Angleterre ne manquerait pas d'envoyer au Canada dès le retour de la belle saison. Alors les partisans de la bonne cause reprendraient l'avantage et l'on verrait les rebelles dans la confusion et les traitres aux abois.

Les citoyens ne demandaient pas mieux que d'être rassurés, eux que la coupable insouciance du lieutenant-gouverneur Cramahé avait tant indignés pendant l'absence du général Carleton. Car on sait que pendant tout le temps que le gouverneur général avait été à Montréal, le sieur Cramahé, au lieu de s'occuper à préparer la défense de la ville, n'avait eu d'autres soucis que de festoyer avec le club des " Barons de la Table-Ronde," qu'il avait organisé lui-même à Québec.

L'assemblée se dispersa paisiblement et avec des dispositions tout-à-fait contraires à celles que Williams avait voulu lui communiquer.

Le jeune homme pâle fut le premier à sortir de la chapelle. Comme il lui fallait passer en face de l'officier qui attendait le colonel McLean, leurs regards se croisèrent encore une fois comme des lames acérées et avides de sang.

Le géant qui suivait le jeune homme regarda l'officier de travers, comme un colosse prêt à bondir à la gorge de celui que l'instinct lui dit être l'ennemi de son maître.

Arrivé à l'endroit où finit la moitié de la côte de Lamontagne pour commencer la rue Port-Dauphin, le jeune homme s'arrêta et dit à son formidable compagnon, qui était son serviteur :

—Célestin, tu vas descendre seul à la maison, il n'est pas nécessaire que tu m'attendes. Je rentrerai tard. Couche-toi.

—Je ne me sens pas encore l'envie de dormir, monsieur Marc. Si ça vous est égal, je fumerai la pipe en vous attendant.

—A ton aise, mon vieux, répartit le jeune homme, qui monta la rue Port-Dauphin tandis que l'autre descendait la côte de Lamontagne en frappant lourdement de ses larges pieds le sol humide.

Le jeune homme parcourut toute la rue Port-Dauphin, prit la rue du Fort et tourna à droite, après avoir jeté un coup-d'œil distrait sur le château Saint-Louis et le couvent des Récollets, qui dressaient, l'un en arrière et l'autre à gauche de la Place-d'Armes, leur masse indécise et plus noire encore que le fond sombre de la nuit.

Tandis qu'il gagnait la rue Sainte-Anne de ce pas leste et ferme de jeune homme, dont la vue fait soupirer le vieillard, McLean et l'officier qui l'avait accompagné, débouchaient de la rue du Fort.

—Eh bien ! dit McLean en s'arrêtant pour serrer la main de son subordonné, bonsoir Evil. Plus chanceux que moi, amusez-vous bien tandis que je ferai mon rapport au général. Allez, dansez en toute liberté, car vous aurez bientôt à figurer dans un bal où votre vis-à-vis vous lancera de traitres balles de plomb au lieu de ces oeillades veloutées qui vont vous être décochées ce soir.

—Merci, colonel ; bonsoir.

—Bonne nuit.

Le capitaine James Evil tourna le dos à McLean qui montait vers le château, et il s'engagea dans la rue Sainte-Anne.

Après avoir longé le mur de clôture qui bordait la cour entière du collège des Jésuites, lequel devait être enlevé à ses propriétaires et transformé en casernes l'année suivante, le capitaine continua d'avancer jusqu'à l'extrémité de la rue Sainte-Anne, qui finissait alors vis-à-vis du lieu où s'élève maintenant le collège Morrin.

Arrivé au bout de la rue, Evil s'arrêta, embrassa d'un coup-d'œil la façade illuminée de la dernière maison qui s'élevait à gauche, gravit les trois ou quatre marches du seuil, et, la main gauche campée provoquante sur la garde de son épée, il souleva de la droite le lourd marteau de fer et le laissa bruyamment retomber.

La même porte qui s'ouvrit devant lui venait aussi de donner accès au jeune homme pâle.

CHAPITRE DEUXIÈME.

COUPS D'ARCHET, DE LANGUE ET D'ÉPÉE.

Il y avait, ce soir-là, grande veillée dans cette maison de la rue Sainte-Anne. Le maître, M. Nicolas Cognard, royaliste renforcé, avait voulu témoigner son zèle à la bonne cause en réunissant ses connaissances chez lui pour montrer toute la joie que l'arrivée du gouverneur lui faisait éprouver. Il ne faudrait cependant pas confondre le sentiment qui lui avait dicté cette démonstration avec ce dévouement désintéressé qui lie un homme à un parti en vertu d'une conviction pure. Bien qu'il y eût à cette époque, pour le moins autant qu'aujourd'hui, de ces honnêtes gens qui sacrifient leurs intérêts les plus chers à certains principes sacrés, nous devons avouer que la loyauté de M. Cognard ne découlait point d'une source aussi limpide. Il était du bien petit nombre de ces

Canadiens qui se rallièrent immédiatement aux vainqueurs après la conquête, afin de captiver leurs bonnes grâces et d'en obtenir des faveurs.

Possesseur d'une charge lucrative sous le gouvernement français, maître Cognard, compromis dans les malversations de Bigot et Cie. (1), n'avait pas osé émigrer, et avait su conserver sa place sous la domination anglaise, grâce à une parfaite servilité. Aussi fut-il un des rares Canadiens qui participèrent aux emplois de l'administration de Murray et des gouverneurs qui lui succédèrent. Pour quiconque connaît la jalouse méfiance des conquérants à cette époque, il est facile de se faire une idée de la flexibilité de l'échine de M. Cognard.

Il est vrai qu'on se le montrait du doigt parmi ses compatriotes qu'un juste sentiment de dignité tenait éloignés des vainqueurs ; mais lui n'en riait pas moins de ce qu'il appelait leur sot patriotisme. A ceux qui lui témoignaient ouvertement leur mépris, il disait en riant que l'argent anglais avait bien meilleur cours que les assignats dont le gouvernement avait inondé le pays sur les derniers temps de la domination française. Naturellement il était rare que pareille objection lui attirât une réplique. Avec les hommes de cette trempe, les honnêtes gens évitent toute discussion.

Nicolas Cognard était un homme de cinquante ans, de taille moyenne et carré d'épaules. Sa figure musculeuse, sanguine et dure avait dans l'ensemble quelque chose de vulgaire et qui déplaisait à première vue. Venait-il à parler, l'impression désagréable qu'il causait s'augmentait encore. Les grincements de sa voix aiguë et rauque écorchaient le tympan comme les notes criardes d'une mauvaise clarinette. Cette comparaison s'offrait tellement à la pensée de ceux qui le connaissaient, que les malins disaient que c'était un instrument parfaitement faux.

M. Cognard avait eu de son premier mariage une fille unique qui ne ressemblait guère à son père et dont nous esquisserons, dans un instant, la sympathique figure.

Madame Gertrude, la seconde femme de Cognard, était la plus longue, la plus sèche, la plus anguleuse et la plus revêche des créatures. Avec un langage mielleux et une figure douceuse, sous les dehors les plus cauteleux, sous les démonstrations de la politesse la plus affectée, elle cachait l'âme la plus envieuse, le cœur le mieux gonflé de venin qui ait jamais battu sous les côtes d'une vieille bégueule. Mariée par intérêt à quarante-cinq ans, elle avait eu le temps, pendant la durée de ce célibat prolongé,

(1) Voir l'*Intendant Bigot*.

d'accumuler en elle tout le fiel des vieilles filles dédaignées contre ce qui est beau, jeune et recherché. Aussi haïssait-elle cordialement sa belle-fille Alice.

Celle-ci, à vingt ans qu'elle avait alors, était le portrait frappant de sa pauvre mère morte à la fleur de l'âge abreuvée de chagrins et de dégoût. Alice était petite, mignonne et délicate, sans toutefois être frêle. Ses cheveux noirs, relevés sur les tempes, étagés sur le sommet de la tête, et couronnés d'un panache de plumes, comme le voulait la mode du temps, avaient de ces reflets bleuâtres que l'on voit sur l'aile des geais. Son front était peu élevé, comme celui des belles statues grecques, et il avait toute la blancheur et le poli du marbre. Ses grands yeux bruns, et doux au regard comme le velours au toucher, brillaient d'une douce flamme sous de longs cils noirs. Le nez était droit, mince; la bouche petite et fraîche comme une rose sauvage qui s'entr'ouvre et sourit, humide de rosée, au premier baiser du matin; seulement la lèvre inférieure, un peu plus ronde que l'autre, était comme une cerise, traversée au milieu par la plus charmante petite raie du monde. Il y avait dans le sourire de cette bouche virginale comme un parfum de fleur joint à une saveur de fruit. Le contour de sa figure était d'un pur ovale, et sur le velouté des joues apparaissaient les teintes les plus délicieusement carminées qui se soient jamais rencontrées sous le délicat pinceau d'Isabée. Enfin, par la ténuité de la taille, et la petitesse de la main et du pied, elle aurait pu être Andalouse et comtesse comme la belle Juana d'Orvado, rêve de poète entrevu par Musset dans la plus fraîche inspiration de ses vingt ans. Quand l'œil, charmé des esquisses perfections de cette enfant, se portait ensuite sur la figure si peu séduisante du père, on se demandait comment, d'un aussi disgracieux personnage pouvait être issu un être aussi ravissant.

Il y avait donc nombreuse réunion chez M. Cognard qui, pour le moment, était absent de chez lui et occupé à faire sa cour au général Carleton. Il avait pensé, non sans raison, que cela le poserait bien aux yeux du gouverneur d'aller lui offrir ses hommages aussitôt après son arrivée.

Au moment où le capitaine James Evil entra dans la grand'-chambre, on y dansait joyeusement au son du violon. L'arrivée de l'officier causa la sensation qu'un habit galonné d'or ne manque jamais de produire dans un cercle où figurent des femmes. Toutes les dames, même la sèche compagne de M. Cognard, lui lancèrent leurs plus provoquantes oeillades, excepté pourtant Alice qui causait dans un coin avec le jeune homme que nous avons remar-

qué à l'évêché, et parut retenir avec peine un mouvement d'impatience à la vue du capitaine anglais.

Celui-ci s'en alla présenter ses saluts, assez froids, à la maîtresse de la maison, salua les assistants d'un signe de tête, et se rapprocha d'Alice sans regarder celui qui était avec elle.

Ce dernier, dont il est temps de dire le nom, s'appelait Marc Evrard. Il dirigeait dans la rue Sous-le-Fort, une maison de commerce dont les fonds appartenaient en partie à un riche marchand canadien de Montréal, M. François Cazeau, qui joua un rôle lors de l'invasion de 1775 et se compromit beaucoup pour aider les insurgents.

Marc Evrard—nous expliquerons bientôt la nature de ses relations avec François Cazeau, — paraissait depuis plusieurs mois faire la cour à Mademoiselle Alice Cognard et passait dans le monde pour lui être fiancé.

On disait aussi que le capitaine Evil recherchait Alice, mais qu'il ne paraissait pas lui plaire outre mesure. Toutes ces conjectures étaient fondées. Car il y a toujours eu, de par le monde, de ces vieilles femmes, mariées ou non, dont l'occupation unique est d'épier les jeunes gens et de surprendre, dans leurs regards ou leur attitude, le secret de leur amour. Quelle ardeur inquiète pousse donc ces pions femelles, bêtes noires des amoureux, à scruter ainsi ces jeunes cœurs, à deviner en eux les élans comprimés d'une passion généreuse ? Est-ce, pour les dames sur l'âge du retour, par suite d'un regret de leurs amours éteintes et de leurs illusions fanées comme leurs charmes, et, chez les filles trop majeures, par cause d'un désir d'affection toujours déplorablement déçu ? Je laisse aux moralistes ou aux intéressés à préciser le fait.

James Evil avait donc brusquement interrompu le tête-à-tête d'Alice et de Marc Evrard.

— Mademoiselle, dit-il dans un assez bon français qu'il avait appris en France même où il avait voyagé après la guerre de Sept ans, Mademoiselle me fera-t-elle l'honneur de sa compagnie à la prochaine danse ?

— J'en suis bien fâchée, répondit Alice, mais monsieur Evrard que voici et que vous n'avez pas semblé apercevoir, m'en a prié avant vous.

— Oh ! pardonnez moi, mais vous êtes-vous *engagée* pour l'autre danse aussi ?

— Oui, monsieur.

— Toujours avec M. Evrard ?

—Oui, monsieur, répondit Alice en rougissant un peu, mais enchantée au fond de faire cette malice à l'officier qu'elle détestait.

—Oh! oh! c'est bien! répondit Evil qui lança un regard haineux à Marc et pirouetta sur ses talons en se dirigeant vers un groupe de femmes auxquelles il demanda de vouloir bien organiser une contredanse.

Ce genre de danse n'était encore que peu ou point connu au Canada où elle fut apportée par les conquérants. La contredanse (*country-danse*) étant une innovation anglaise, James Evil avait un secret plaisir à l'imposer à une société canadienne, sachant bien que les invités de M. Cognard étaient presque tous gens à se plier aux caprices d'un officier de l'armée britannique.

Marc et Alice furent forcés de figurer dans la contredanse que James Evil dut diriger du commencement à la fin.

Quand la danse fut terminée, Marc dit à Alice qu'il ramenait à sa place :

—Je crois que vous avez un peu durement reçu ce pauvre capitaine.

Marc, en parlant ainsi, n'était point sincère; au contraire il était enchanté d'avoir vu humilier devant lui cet arrogant officier.

—Vous pensez, dit Alice en glissant un malin regard entre ses longs cils. Bah! tant pis pour lui! S'il vous avait salué, encore, je ne dis pas. Pour lui prouver que j'aime autant danser avec vous que je le déteste lui-même, et pour faire pièce à sa vilaine danse anglaise, venez exécuter un pas de gavotte avec moi.

En passant devant les deux joueurs de violon, Alice leur demanda l'air qu'elle désirait.

Les violons attaquèrent aussitôt une gavotte. C'était un air lent à deux temps, se coupant en deux reprises dont chacune commençait avec le second temps et finissait sur le premier. Les phrases et le repos en étaient marqués de deux mesures.

C'était une danse toute française que la gavotte. Vers le temps qui nous occupe, la reine Marie-Antoinette la dansait à Paris avec toute la perfection désirable. La gavotte disparut en France après la Révolution et n'y fut jamais bien populaire.

Comme elle ne s'exécutait qu'à deux personnes et concentrait sur elle l'attention de toute la salle, malheur à celles que leurs vilains pieds ou leur tournure commune n'auraient pas tout d'abord empêchées d'y figurer. Il fallait déployer dans la gavotte une telle souplesse, une si grande aisance et tant de grâce dans les

mouvements, que la tâche était difficile pour toutes autres que de très-élégantes personnes.

Alice, la mignonne jeune fille, n'avait pas à redouter cette épreuve. Et peut-être aussi, par une coquetterie bien innocente, la recherchait-elle à dessein pour mieux faire valoir son élégance et ses grâces incontestables. Ses petits pieds de fée trottaient si gentiment au bas de sa polonaise de soie rose; les hauts talons rouges de ses bottines de maroquin battaient si bien la mesure et d'un air si mutin; sa taille souple et fine se pliait si gracieusement sur les larges paniers qui gonflaient la jupe de sa robe dans ses tournoiments de sylphide!

Et certes son partenaire lui faisait honneur. En ces temps où la danse ne consistait pas encore dans un marcher absurde, Marc Evrard passait pour un beau danseur. Quoiqu'il fût d'assez petite taille, il y avait dans toute sa personne une harmonie parfaite. Son bas de soie bien serré au-dessus du genou et ses souliers à talons hauts dessinaient avec avantage le relief d'un mollet des mieux tournés, ainsi qu'un pied tout aussi bien cambré que celui d'aucun homme de race; et puis il tendait si galamment sa main nerveuse et fine à la petite main de sa danseuse, que les plus jolies femmes se seraient senties ravies de danser avec lui.

La gavotte finie, et comme deux autres personnes commençaient un menuet, vieille danse française à peu près semblable à la gavotte, M. Cognard entra dans la salle.

Dès qu'il aperçut le capitaine Evil, il courut plutôt qu'il ne marcha à sa rencontre et lui serra avec effusion la main dans les deux siennes.

Le capitaine qui, depuis quelques instants, regardait fréquemment du côté de la porte et semblait attendre quelqu'un avec impatience, parut enfin satisfait. Il passa familièrement son bras sous celui du maître de la maison et l'entraîna à l'écart.

Profitons du moment où il pose à son insu pour croquer en deux coups de plume le portrait de l'officier.

Par certaines femmes, James Evil pouvait être considéré comme un bel homme. Il était grand et bien fait. Mais ses cheveux étaient roux et rouge son teint, tandis que les chairs flasques de ses joues commençaient à tomber un peu sur le menton où elles s'étagaient sur les plis bouffis de la gorge. Sa main était blanche et potelée, mais molle; et son pourpoint militaire de drap écarlate ne pouvait, malgré tous les efforts d'un ceinture cachée, parvenir à dissimuler un embonpoint précoce. Sa physionomie, qui ne déplaisait pas à première vue, révélait cependant à l'œil de l'observateur un fond de duplicité sous le masque placide de sa figure. Ainsi, à de

certain moments, les coins de sa bouche avaient de ces plissements d'où sortent les menaces du cœur, et ses yeux d'un gris pâle brillaient quelquefois d'un éclair sinistre, reflet involontaire d'un feu qui couvait à l'intérieur.

Le capitaine Evil, assez flegmatique à l'ordinaire, paraissait si animé en parlant à M. Cognard, qu'il ne manqua pas d'attirer l'attention de quelques-uns des invités, entre autres de Marc Evrard qui, dans un autre coin de la chambre, continuait de causer, mais d'un air distrait, avec Alice. En jetant un coup d'œil à la dérobée sur Evil, Marc présentait au regard un admirable profil. Son front haut et large s'harmoniait parfaitement avec les lignes sévères du nez et nobles de la bouche. Son œil, grand et d'un bleu profond, rayonnait d'un feu calme sous l'arcade sourcilière. Enfin, servant de cadre entithétique à sa figure dont le teint était d'un blanc mat, ses cheveux noirs qu'il ne pourrait point, à dessein, se relever finement sur les tempes, et après avoir flotté quelque peu sur la nuque, s'y tordaient dans la bourse de soie noire alors en usage.

A certain regard jeté de son côté par Evil et son interlocuteur, Marc Evrard s'aperçut qu'il faisait le sujet de leur conversation. Le père Cognard fronçant le sourcil lui sembla le nuage sombre qui annonce de loin la tempête.

Marc se pencha vers Alice et lui dit à voix basse :

—J'ai peur que le capitaine, pour se venger de vos dédains, ne me joue quelque tour de sa façon. Je le crois en train de me desservir auprès de votre père qui semble me regarder, depuis quelques instants, d'un air tout à fait mécontent.

—Qu'avez-vous à craindre de M. Evil ? demanda Alice avec une assurance feinte. Car elle savait bien que son père était prévenu contre le jeune Evrard et qu'il ne désirait rien tant que l'union d'Alice avec le brillant officier anglais qui fréquentait la maison depuis quelques semaines.

—Ce que j'ai à craindre ! répartit Marc avec émotion, une seule chose, il est vrai, mais qui est pour moi tout au monde, vous perdre sans retour, Alice !

La jeune fille baïgna ses regards dans les yeux humides de son amoureux.

—Ne vous ai je pas dit, bien souvent déjà, reprit-elle, que je n'aime et n'aimerai jamais que vous seul au monde ? Que vous importe alors qu'un autre me recherche ? et pourquoi vous inquiéter des moyens qu'il peut vouloir prendre pour me plaire, à moi qui ne puis seulement supporter sa présence ?

D'un long regard, Marc Evrard remerciait Alice de ses bonnes paroles, lorsque M. Cognard, profitant du brouhaha causé par ses invités qui étaient en train d'organiser un quadrille, s'approcha de Marc et lui dit en lui touchant l'épaule du doigt.

—Monsieur Evrard, je veux vous parler.

Marc s'inclina et le suivit dans le coin de la chambre que James Evil venait de quitter pour se mêler aux danseurs.

—Est-il vrai, Monsieur, demanda Cognard, que vous étiez présent ce soir à l'assemblée qui s'est tenue dans la chapelle de l'évêché ?

—Oui, Monsieur, répondit Marc avec un serrement de cœur.

Il entrevoyait sous cette question le piège perfide que venait de lui tendre Evil.

—Fort bien, Monsieur, reprit Cognard de sa voix glapissante. Fort bien ! Il vous est parfaitement loisible de vous joindre aux insurgés et de vous faire pendre ensuite comme rebelle si bon vous semble. Mais vous voudrez bien ne pas trouver mauvais, non plus, que je me mette, ainsi que *toute* ma famille, à l'abri des soupçons que la continuation de mes rapports avec vous ne manquerait pas d'attirer sur nous.

—Mais, Monsieur ! se hâta d'interrompre Marc, savez-vous à quel titre je me suis trouvé à cette assemblée, et le rôle que j'y ai joué ?

—A quel titre, Monsieur ! Et que m'importe que ce soit comme chef ou comme simple adhérent ! Que me peut faire à moi le rôle que vous y avez rempli, sinon me compromettre davantage pour peu qu'il ait été marquant !

—Mais, Monsieur tâchait d'insinuer Marc, vous vous méprenez..... Ne connaissez-vous point mes opinions ?.....

—Vos opinions ! vos opinions ! Elles vous posent bien dans l'esprit des honnêtes gens, vos opinions ! Vous pouvez vous vanter d'être déjà bien noté auprès des autorités.

—Quand je vous dis, Monsieur Cognard, répliqua Marc en gardant, mais avec peine, le plus grand calme, quand je vous dis que je n'étais là que comme simple curieux !

—Et vous croyez, Monsieur, que ce n'est pas assez pour vous perdre dans l'estime des fidèles sujets de Sa Majesté ! Ah ! Monsieur, si vous aviez entendu ce soir comment M. le gouverneur a taxé de félonie tous ceux qui ont pris part à cette assemblée, vous trembleriez rien qu'à la seule idée que l'on pût soupçonner que vous y assistiez ! Non, Monsieur, vous avez eu beau mainte fois, pour me mieux tromper sans doute, m'assurer de votre loyauté envers notre bien-aimé souverain, Georges III, voici un acte qui dément vos

belles paroles. Ainsi, Monsieur Evrard, pour me bien disculper de nos relations antérieures, et pour ne point jeter de louche sur ma fidélité à notre bonne mère l'Angleterre, je vous signifie que nos rapports devront cesser à partir de ce soir. C'est assez vous dire que je défends à *tous* les membres de ma famille de garder souvenir de vous, et que ma maison ne vous serait plus ouverte si vous aviez le courage de vous y représenter. Cependant comme ce soir vous êtes monhôte, et que je suis tenu par cela même à de certains égards, je ne m'oppose pas à ce que vous acheviez de passer ici la veillée. Seulement je vous prie de ne plus obséder ma fille Alice de vos importunités.

Marc, si grièvement blessé dans sa fierté, voulut pourtant n'écouter que la voix de son amour qui criait encore plus haut que son légitime orgueil.

—Je vous en prie, Monsieur Cognard, dit-il d'un air suppliant, veuillez m'écouter.....

—Il suffit, Monsieur, répondit le royaliste du ton le plus nazillard qu'il put tirer de l'anche de son gosier.

Et d'un air magistral, il passa les deux pouces dans les boutonnières de son habit, et s'éloigna de Marc ahuri.

Les éclats de voix de Cognard, l'air humilié de Marc avaient attiré l'attention de l'assistance qui, tout en feignant de danser ou de causer, n'avait cependant pas perdu un seul geste de cette pantomime significative. Aussi cette scène désagréable et déplacée jeta-t-elle du froid sur les invités qui, ne pouvant plus ramener la gaité dans le bal, commencèrent bientôt à se retirer. Peut-être aussi avait-on grand'hâte de causer tout à l'aise de cet événement imprévu et encore plein de mystère.

Marc avait d'abord éprouvé un fou désir de bondir le premier hors de cette maison inhospitalière. Il contint pourtant, mais par des efforts surhumains, les flots de colère qui bouillonnaient en lui. Il voulait presser une dernière fois la main d'Alice que sa belle-mère et deux ou trois autres femmes entouraient déjà de leurs consolations indiscretes, bien qu'elles ne sussent encore trop la cause du différend qui venait d'avoir lieu entre M. Cognard et le jeune homme.

Après avoir erré pendant dix minutes, la mort dans l'âme, parmi les hommes qui étaient groupés dans une partie de la chambre, et répondu tranquillement aux questions insignifiantes qu'on lui posait pour ne point paraître avoir remarqué sa mésaventure, il profita de la sortie de trois ou quatre couples afin de se retirer aussi.

Mais avant de quitter la place, il traversa la chambre et rompant le cercle des femmes qui entouraient Alice de leurs attentions hypocrites, il lui tendit la main en lui disant d'une voix dans laquelle tremblait un sanglot :

—Au revoir, Mademoiselle.

—*Adieu!* Monsieur, s'empressa de répondre la grincheuse madame Cognard que son mari venait de mettre au courant de la situation, et qui planait dans une atmosphère de bonheur. Pour la digne marâtre, voir sa belle-fille humiliée, malheureuse, était une jouissance paradisiaque.

Marc ne daigna seulement pas regarder cette vipère qui sifflait en essayant de le mordre, mais il jeta un coup d'œil plein de mépris sur le capitaine Evil qui lui jetait un regard vainqueur.

Après avoir fait quelques pas en revenant dans la rue Sainte-Anne, Marc s'arrêta, s'adossa contre la muraille d'une maison voisine et, fiévreux, tremblant de rage, attendit.

Au bout de quelques minutes, la porte de la demeure de M. Cognard s'ouvrit de nouveau pour laisser couler le dernier flot des invités.

Marc put voir sortir et reconnut, grâce à la gerbe de lumière qui s'épandait du vestibule au dehors, celui-là même qu'il attendait. Il laissa se refermer la porte et marcha à l'encontre des personnes qui venaient vers lui, et qui, surprises de voir arriver au milieu d'elles un homme que l'obscurité subite où elles se trouvaient plongées les empêchait de reconnaître immédiatement, s'écartèrent un peu de leur chemin pour laisser passer l'intru.

Marc Evrard alla droit à Evil qui ne l'avait pas d'abord plus reconnu que les autres, et d'une voix vibrante :

—Je vous prends tous à témoins, s'écria-t-il, que le capitaine James Evil que voici, est un calomniateur et un lâche ! En foi de quoi, moi, Marc Evrard, je lui donne le soufflet que voici.

Un bruit sec, suivi d'un sonore juron anglais, prouvèrent aussitôt que le jeune homme avait ainsi fait qu'il venait de le dire.

L'officier, un instant frappé de stupeur, dégaina et bondit en avant. Mais les témoins de cette scène se jetèrent entre les deux adversaires afin de les séparer.

Marc n'avait qu'une canne légère. Il attendait résolument l'officier qui, l'épée au poing, voulait, criait-il, ouvrir le ventre à l'insolent.

—Pour l'amour de Dieu, Evrard, allez-vous-en ! dit l'un de ceux qui ne contenaient Evil qu'avec effort. Et vous, capitaine, n'allez pas égorger un homme désarmé et aveuglé par la colère !

—Je ne tiens plus à rester ici, puisque j'y ai fait ce que j'avais décidé, repartit Marc Evrard. Avant de m'éloigner je dirai cependant au capitaine Evil que je serai toujours à ses ordres pour appuyer mon dire et mon soufflet d'un bon coup d'épée.

Evrard tourna le dos et s'éloigna tranquillement tandis que les autres s'évertuaient à faire entendre raison à Evil éperdu de rage.

Quand les pas d'Evrard se furent un peu perdus dans l'éloignement, le capitaine, laissé plus libre, put avancer avec ceux qui l'accompagnaient en le retenant encore.

On arrivait au coin de la rue du Trésor. James Evil parut se calmer. Les assistants, qui demeuraient tous à la haute ville, s'engagèrent dans la ruelle en souhaitant le bonsoir à l'officier qui poursuivit son chemin dans la direction du château, après avoir grommelé un adieu plus ou moins courtois.

A peine les autres l'avaient-ils quitté que le capitaine hâta le pas. Il avait aperçu trois ombres qui remontaient de la rue du Fort au château Saint-Louis. Il fit quelques pas en courant et jeta un cri de joie. C'étaient trois officiers de son régiment.

—Etes-vous de service? leur demanda-t-il.

—Nous venons de terminer notre ronde, répondirent les autres.

—Bien! Dans ce cas venez avec moi. Un maraud de Canadien vient de m'insulter. Il faut lui en faire demander pardon à grands coups de plat d'épée. Allons vite! Il ne peut être loin et je sais où il demeure.

—Allons! dirent les autres enchantés d'une pareille affaire.

Et tous prirent le chemin de la basse ville.

Marc Evrard laissait la côte de Lamontagne et s'engageait dans la descente rapide où l'on a construit depuis l'escalier qui descend dans la rue Champlain. Il allait, ballotté entre la crainte de voir son amour à jamais compromis et le plaisir d'une vengeance plus qu'à moitié satisfaite, lorsqu'un bruit de pas précipités qui se rapprochaient de lui, le tira de sa rêverie.

Il n'en fit pas immédiatement grand cas et s'engagea dans la rue Sous-le-Fort.

Ceux qui le poursuivaient l'avaient aperçu au tournant de la rue. Ils roulèrent plutôt qu'ils ne descendirent jusqu'à la rue Sous-le-Fort.

Au tapage que faisaient les quatre hommes, Marc se retourna; il était en face de sa maison.

Mais eût-il voulu s'y réfugier qu'il n'en aurait pas eu le temps; les quatre assaillants s'interposaient entre la porte et lui.

Marc vit que la retraite était interceptée. Il recula jusqu'à la maison d'en face contre laquelle il s'adossa pour n'être pas entouré tout à fait. D'un mouvement rapide, il avait en même temps dégraffé son manteau et l'avait enroulé autour de son bras gauche. Avec ce manchon et sa canne pour toutes armes défensives et offensives, il attendit l'attaque des assaillants, qui tombèrent sur Evrard avec furie en voyant qu'il songeait à se défendre.

Tout en parant les premiers coups avec l'habileté d'un homme à qui les ressources de l'escrime ne sont pas inconnues, Marc leva les yeux. Les fenêtres du premier étage de sa demeure, au-dessus du magasin, étaient éclairées.

—Célestin ! cria Marc Evrard, de toute la force de ses poumons, Célestin !

Au même instant une ombre gigantesque se dessina sur le plafond, et puis, au travers de la fenêtre que l'on ouvrit avec violence :

—Qu'y a-t-il donc, Monsieur Marc ? demanda la voix formidable de Célestin Tranquille.

—Décroche mon épée qui est au-dessus de la cheminée et jette-la moi que je serve un peu ces messieurs à la française !

—Ventre de chien ! cria Tranquille qui disparut aussitôt de la fenêtre.

Son ombre courut encore une fois sur le plafond de l'appartement, mais en sens inverse. Et puis, on entendit un corps pesant qui dégringolait l'escalier et un bruit d'enfer dans la porte qui s'ouvrit avec fracas.

—Voici, Monsieur, cria le colosse qui traversa la rue d'une seule enjambée.

A son approche, deux des assaillants qui virent Tranquille armé pour son compte de l'énorme barre de chêne qui servait à fermer la porte du magasin, s'écartèrent un peu et se retournèrent pour lui faire face. Tranquille profita de l'éclaircie et jeta l'épée à Marc Evrard. Celui-ci la saisit au vol.

—A présent, grommela Tranquille qui se cracha dans les mains en empoignant sa massue improvisée, à nous autres, mes petits bedons !

Et son arme terrible levée sur eux, il chargea les assaillants.

Ceux-ci surpris, mais non pas effayés, se préparaient à se défendre bravement. Ils se partagèrent leurs ennemis : deux contre Evrard et deux contre Tranquille.

Le premier coup du colosse tomba dans le vide avec un formidable grondement. L'officier auquel il était destiné avait fait un saut de côté en évitant ce coup d'assommoir.

Tandisque Tranquille relevait son arme, l'autre lui poussa un coup de pointe qui, sans pénétrer entre les côtes, lui fit une longue éraflure. Mais bien mal en prit au malheureux agresseur.

—Attends un peu, toi ! hurla Célestin Tranquille.

Cette courte phrase n'était pas finie que la barre s'abattait sur le dos de l'Anglais qui lâcha son arme avec un beuglement de douleur et tomba comme une masse morte, les semelles en l'air et le nez dans la boue.

Le premier revint à la charge et allait se fendre à fond sur Tranquille pour le percer d'outré en outré. Celui-ci le prévint.

—Tiens ! tu en veux, toi aussi, dit le géant. Eh bien ! souffle-toi dans les doigts !

D'un revers de son arme Tranquille frappa si rudement l'avant bras droit de son second adversaire que celui-ci se mit à pousser des cris de chien écrasé en secouant son bras luxé qui se balançait inerte comme une manche vide.

—Hein ! mon bonhomme, dit Célestin, c'est tout comme l'onglée, ça vous pique les menottes !

Et puis, avec un profond soupir de satisfaction :

—Ha !.....aux deux autres.

—Arrête ! cria Marc qui ferrailait avec Evil et le quatrième, ceux-ci m'appartiennent !

—C'est bon ! puisque vous le voulez, grommela Tranquille qui s'appuya sur sa massue. Mais, ma foi du bon Dieu ! Monsieur Marc, je vous avertis que s'ils ont le malheur de vous endommager la peau, pas un d'eux ne sortira vivant d'ici. Je les massacre en masse !

Marc avait déjà reçu un coup d'estoc dans la cuisse et plusieurs autres dans son manteau qui lui servait de bouclier. Pourtant à lui seul il était au moins aussi fort que ses deux adversaires, puisqu'il leur tenait tête depuis plusieurs minutes. A deux ou trois reprises, il avait senti que la pointe de son arme perçait des boutonnières dans les chairs de ses deux antagonistes.

Profitant d'une violente flanconnade de seconde qu'il venait de fournir au compagnon d'Evil et qui forçait le premier à rompre la mesure, Marc, après une feinte d'estoc en prime, frappa la tête du capitaine d'un rude coup de taille. Celui-ci chancela et recula avec un hurlement de rage.

Le second d'Evil, en rompant, avait jeté un regard en arrière et s'était aperçu que leurs deux compagnons d'aventure, à moitié assommés par Tranquille, s'enfuyaient écloppés. A le voir chanceler il crut Evil grièvement blessé, tourna le dos à son tour et rejoignit les autres qui remontaient la côte de Lamontagne en boitant comme des loups éreintés dans un piège.

Evil se vit abandonné, et encore tout étourdi de sa blessure à la tête, il jugea prudent aussi de battre en retraite et détala en criant à Marc :

—A bientôt, Monsieur Evrard !

Après cette menace, le bruit de ses pas se perdit au tournant de la rue.

—Hé bien ! c'est tout ! ce n'est pas plus malin que ça ! cria Tranquille en éclatant de rire. Oh ! la belle farce ! Bonne nuit, Messieurs de l'Angleterre ! Savez-vous, Monsieur Marc, que je ne m'étais pas dégourdi les bras depuis 1760. Je combattais alors dans la compagnie que commandait Monsieur votre père. Oh ! un fier homme, celui-là aussi, allez ! et qui maniait joliment l'épée, tout comme vous, du reste. Eh bien, ventre de chien ! je suis content, tout de même, de voir que j'ai encore les muscles assez fermes pour jouer du violon et faire danser les habits rouges comme au bon vieux temps du général Montcalm et de M. de Lévis. Mais permettez-moi donc de regarder de ce côté-ci. Il m'a semblé voir tomber quelques chose par terre lorsque vous avez administré ce petit coup de fil au grand.

Tranquille se baissa, ramassa un lambeau de chair, poussa une exclamation de surprise, et se dirigea suivi d'Evrard, vers la porte du magasin restée ouverte.

Sans s'occuper de refermer aussitôt la porte, Célestin monta l'escalier quatre à quatre, et, arrivé sur le palier qu'éclairait la lumière qui venait de la chambre ouverte :

—Hé ! mais, ventre de chien ! s'écria-t-il, c'est pourtant vrai que c'en est une !

—Quoi donc ? lui cria d'en bas Evrard qui refermait la porte.

—Une oreille ! Monsieur Marc, une oreille anglaise ? Ventre de chien ! le joli petit coup de rasoir ! Le barbier du coin ne fait pas mieux à ses meilleures pratiques ! (1)

CHAPITRE TROISIÈME.

DÉSÈPÉRANCE D'AMOUR.

Marc Evrard ne prêta qu'une attention fugitive aux facéties de Tranquille, et le rappela dans le magasin qui occupait tout le rez-de-chaussée.

—Trêve de plaisanteries, dit-il en jetant un regard distrait sur

(1) Les Mémoires de M. Pierre de Sales Laterrière, qui se reportent à cette époque, et dont sa famille a fait imprimer, il y a deux ans, une édition intime, contiennent un épisode dans le genre de cette bagarre.

l'oreille ensanglantée que Tranquille élevait triomphalement à la hauteur de l'œil ; mettons-nous en état de défense, au cas où l'ennemi, outré de sa déconfiture, reviendrait en force. Aide-moi à barricader la porte et les fenêtres et à les boucher avec ces plaques de poêles, qui serviront à arrêter les projectiles.....Bien ! maintenant défonçons un baril de poudre et un autre de balles, afin d'avoir nos munitions toutes prêtes et sous la main.

En ces temps-là il y avait à peu près de tout chez le premier venu de nos marchands. Les chalands n'étaient pas assez nombreux dans les villes pour exiger cette division du commerce en différentes branches, nécessaire aujourd'hui. Le marchand qui avait pour pratiques des paysans, des sauvages des régions les plus éloignées, des matelots et des citoyens, entassait dans sa boutique à peu près tout ce qui peut servir à conserver la vie ou même à l'ôter au besoin.

A peine Tranquille entendit-il parler d'assaut et de bagarre possibles, qu'il ne se sentit plus d'aise. Il alla dépendre son vieux-mousquet qui était accroché au dessus de la cheminée du premier étage, et qu'il entretenait avec le plus grand soin.

—Ça, voyez-vous, Monsieur Marc, dit-il en caressant l'arme du regard, c'est comme un enfant pour moi ! J'ai fait le coup de feu avec ce fusil à la Monongahéla, au Fort William Henry, à Carillon, à Montmorency, aux batailles des Plaines et de Sainte-Foy. Je vous assure qu'il y a un joli nombre d'Anglais qui vous diraient comme il porte bien sa balle de calibre, si tous les pauvres diables à qui j'ai fait descendre leur garde pouvaient revenir vous en compter l'histoire.

En parlant, il avait glissé une bonne charge de poudre et deux balles dans le canon de son arme, qu'il amorça ensuite avec le plus grand soin.

Marc s'empara d'une demi-douzaine de mousquets neufs suspendus aux poutres du magasin. Il en fit jouer les batteries, s'assura que le silex était de bonne qualité, et il chargea tous ses fusils de deux balles chacun.

—Maintenant, dit Marc Evrard, laissons trois de ces mousquets sur le comptoir et tout prêts à faire feu. Nous allons monter les autres au premier, avec des munitions. Si l'on veut forcer la maison, c'est ici que nous soutiendrons le premier assaut, et si nous sommes forcés de retraiter, nous nous barricaderons en haut, d'où l'on ne nous délogera pas sans qu'il y ait des crânes fêlés et des côtes enfoncées !

Tous ces préparatifs terminés, Marc et Tranquille s'installèrent au premier étage, d'où ils pouvaient facilement voir arriver les assaillants par les fenêtres laissées libres.

Célestin Tranquille, après s'être assuré que tout était paisible aux alentours, déboutonna son gilet pour voir si la blessure qu'il avait reçue au côté était sérieuse. Il constata avec plaisir que ce n'était qu'une simple éraflure.

Marc n'était guère plus grièvement blessé. L'épée d'Evil n'avait pénétré que de deux ou trois lignes dans les chairs de la cuisse. En quelque jours il n'y paraîtrait plus.

—Tant que le coffre ou la boule ne sont pas endommagés, remarqua Tranquille, ces égratignures ne valent pas la peine qu'on s'en occupe.

Une fois ce moment de surexcitation passé, Marc sentit que la réaction se faisait en lui. Assis près du poêle où Tranquille avait allumé un bon feu qui se faisait agréablement sentir par cette nuit fraîche, Evrard tomba dans une rêverie profonde. La réflexion s'en mêlant devait, conséquence des événements de la soirée, influencer sur toute la vie du jeune homme.

Dernier descendant d'une des premières et bonnes familles qui s'étaient établies dans le pays, Marc avait perdu son père à la bataille de Sainte-Foy, où M. Evrard commandait un détachement de milice. Madame Evrard, restée veuve avec un revenu tout juste suffisant pour la faire vivre avec son fils unique, n'en avait pas moins fait donner à ce cher enfant une excellente éducation.

Minée par le chagrin que lui avait causé la perte prématurée de son mari, elle était morte en 1768, comme Marc sortait du Petit-Séminaire de Québec et allait avoir dix-huit ans.

Resté maître d'un modeste capital, Marc, qui avait l'âme trop noble pour chercher dans la magistrature un de ces emplois rendus avilissants par les conditions de servilité que les vainqueurs exigeaient alors, et qui n'avait jamais songé à émigrer en France, vu qu'il n'y avait plus que des parents très-éloignés et de peu d'influence, pensa avec raison que la seule carrière qui lui offrit quelque chance d'acquérir au Canada une position honorable, était le commerce. Mais les fonds qu'il avait en mains n'étaient pas suffisants pour lui permettre d'établir sur le champ une maison indépendante. Il lui fallait le crédit et la protection d'un négociant bien posé. Pour ne pas avoir recours à l'obligeance des marchands anglais établis à Québec, il s'adressa à M. François Cazeau, riche commerçant de Montréal, qui s'empressa de lui venir en aide.

Ce Cazeau était l'un des rares Canadiens qui gardaient encore l'espoir de voir le Canada retourner un jour à la France et qui conspiraient à cet effet. Il avait, en différents endroits du pays, plusieurs comptoirs tenus par des agents qui lui étaient entièrement dévoués et dont il s'assurait la soumission parfaite en les

faisant tous ses obligés. Les relations qu'il entretenait avec les Sauvages au moyen de la traite, lui valaient aussi leur amitié, à tel point que, en 1775, il assura le concours de bon nombre de tribus à la cause américaine et empêcha presque toutes les autres de prendre les armes contre le Congrès.

François Cazeau avait reconnu tout de suite en Marc Evrard un jeune homme instruit, intelligent et actif, et fut très-heureux de s'attacher un agent à la fois son associé, qu'il espérait devoir lui être de la plus grande utilité dans l'entreprise politique qu'il méditait.

Cependant Cazeau s'était bientôt aperçu, dans ses premières tentatives d'initiation, qu'il ne pourrait point influencer le jeune Evrard autant qu'il l'aurait désiré.

Marc, avec ses fortes études, ses connaissances historiques et un jugement droit, aimait à raisonner par lui-même et à se convaincre par la déduction des faits qu'il voyait s'accomplir.

D'abord, l'ingrat abandon que la France avait fait de ses fidèles colonies d'Amérique lui prouvait clairement, comme à tous les gens sensés, qu'elle n'était disposée à accomplir aucun sacrifice pour les reconquérir. Il lui semblait donc qu'il était plus prudent de ne se mêler en aucune sorte de ces échauffourées qui n'aboutiraient qu'à la ruine de ceux qui se seraient avisés d'y prendre part. Certes, il aimait bien toujours la France, mais cette affection inaltérable du Canadien pour la mère-patrie, il la conservait soigneusement en soi, comme ces peines secrètes que les gens mélancoliques entretiennent en leur âme, souffrance idéale et qui, n'étant pas sans charme, leur fait plaisir à garder.

Avouons cependant que les tyrannies du gouvernement militaire qui suivit la conquête lui firent quelquefois prêter l'oreille aux suggestions séditeuses, mais alors motivées, de François Cazeau. Déjà même Evrard sentait s'éveiller en lui toutes les antipathies que suscitait dans le pays le despotisme des vainqueurs, lorsque la prudente Angleterre s'était décidée, en 1774, d'accorder au Canada les franchises de l'Acte de Québec.

Cette politique sensée avait ramené Evrard à ses idées naturelles. Jointes à cela les récriminations du Congrès lui firent bientôt voir des ennemis non moins dangereux que les conquérants dans ces Anglais d'Amérique, qui ne tâchèrent par leurs protestations subséquentes d'entraîner les Canadiens de leur côté que pour les aider à secouer le joug de l'Angleterre, sachant bien que nous disparaîtrions ensuite comme race pour nous fondre dans la grande confédération américaine. Ainsi placés entre deux ennemis, n'était-il pas plus sage de rester les sujets du plus distant, dont l'éloigne-

ment restreindrait nécessairement les vexations, alors que la proximité d'une grande puissance comme celle des Etats-Unis—que les penseurs de l'époque considéraient déjà comme établie,—devait assurer la tranquillité des Canadiens en forçant la métropole à ne les point trop mécontenter d'abord et à les ménager beaucoup par la suite ? On a vu du reste que cette opinion était commune à la majorité de la population qui, si elle ne s'en rendit pas directement compte, n'en agit pas moins tacitement dans ce sens par son abstention quasi-complète lors de cette invasion dont les Américains attendaient merveille.

C'est sous l'influence de ces idées justes que l'on a vu Marc agacer de ses gouailleries, dans la chapelle de l'évêché, le malheureux Williams qui s'efforçait de gagner les Québécois à la cause du Congrès.

Marc Evrard était donc loin de pencher du côté des insurgés et le capitaine Evil, en le dénonçant comme rebelle à Cognard, n'avait fait que mettre la calomnie au service de ses petits intérêts.

Tel était donc Evrard, imbu de principes raisonnables et réglant sur eux sa ligne de conduite, lorsqu'il était de sang froid.

Voyons-le maintenant à l'œuvre, lorsque les passions les plus violentes se sont révoltées en lui, sous le fouet de la fatalité. Etudions la révolution complète que le choc de ces furies déchaînées va opérer en lui.

Depuis deux ans, Marc aimait Alice. Ce n'avait d'abord été qu'un sentiment discrètement contenu. Il ne la connaissait encore que pour l'avoir vue le dimanche au sortir de la grand'messe, lorsqu'elle passait rougissante et les yeux modestement voilés par ses longs cils noirs, entre la double haie des jeunes gens de la ville, plantés là en faction pour guigner les jolis minois qu'effarouchaient plus ou moins les regards assassins de ces muguets.

Pendant près d'un an, Marc n'avait pas déserté une seule fois son poste dans les rangs de ces messieurs.

Il allait donc berçant précieusement cette chère illusion qui consiste à s'énamourer d'une personne pour laquelle souvent vous n'existez même pas, lorsque un jour, ou plutôt un soir, il fut inopinément enlevé jusqu'à la sphère céleste où planait l'ange de ses rêves, c'est-à-dire, en langue vulgaire et compréhensible, qu'il fit la connaissance de mademoiselle Cognard.

Si le nom du père était commun, on sait que la personne de sa fille était très-distinguée. Marc ne ressentit que l'éblouissement causé par les grâces physiques et morales d'Alice. Il se persuada sans peine qu'elle était plus adorable encore qu'il n'avait osé se l'imaginer dans ses songeries les plus audacieuses. Il alla jusqu'à trouver de la distinction dans le nom de Cognard.

Bref, apprenez en une seule phrase que Marc Evrard se fit admettre chez M. Cognard, devint de plus en plus éperdûment amoureux d'Alice, et en fut payé de retour, après tous les soupirs, oeillades, avec tremblants et monosyllabiques qui sont le menu fretin dont les amoureux amorcent leur hameçon pour pêcher dans le fleuve du Tendre.

Ces préliminaires enfantins de l'amour peuvent faire lever les épaules aux roués qui comptent déjà leurs conquêtes par le nombre de leurs cheveux gris ; mais n'est-il pas vrai qu'à cet âge radieux où la tête est jeune comme le cœur, n'est-il pas vrai que tous ces raffinements timides d'une passion naissante remplissent l'âme d'un fluide céleste qui rend votre corps léger à vous faire croire que vous montez dans les nuages et que vous allez marcher sur les étoiles ?

Vous qui me lisez en chauffant vos vieilles jambes endolories, dans lesquelles tourne la vrille aiguë des rhumatismes, détournez un peu vos yeux du livre et les laissez errier sur la flamme claire qui ramène un reste de chaleur dans votre sang qui se fige, et redescendez par la pensée les nombreux degrés de votre vie. Vous rappelez-vous qu'un soir—oh ! il y a longtemps !—vous longiez avec *elle* la rive verdoyante du grand fleuve. C'était en juin, n'est-ce pas ? le parfum pénétrant des lilas en fleurs embaumait l'air avec la douce odeur des foins sauvages que foulaient vos pas distraits. Vous regardiez l'or des étoiles scintiller dans la voûte limpide du ciel ; vous écoutiez silencieux, ému, ces voix mystérieuses du soir qui soufflent l'amour aux oreilles humaines, et la brise qui bruissait et venait faire vibrer en vous, avec un frémissement voluptueux, les cordes les plus sensibles de votre âme. N'est-il pas vrai que, pénétré de ces senteurs odorantes, attendri, exalté, il vous fut impossible de résister au désir de mêler les accords de la voix de votre passion à cette immense bouffée d'harmonie qui montait de la terre au ciel ? A l'aveu timide de son amour, qui répondit au vôtre, ne vous rappelez-vous pas que votre bras, alors musculeux et ferme, trembla sous la pression frémissante de sa frêle main, tandis que votre cœur, près d'éclater, semblait vouloir bondir hors de votre poitrine ? Oh ! alors, dites-moi, n'avez-vous pas senti courir en vos veines gonflées une flamme céleste, fugitive étincelle de cette chaleur divine qui, un jour, animera notre âme d'une éternelle vie ?

Mais je m'arrête, car je vois au tremblement de vos mains que ces souvenirs vous ont tellement ému, que mon pauvre livre menace de vous échapper et de rouler dans les flammes pétillantes du foyer.

Or donc, si de simples souvenirs vous agitent à ce point, que

pensez-vous qu'il en dût être du malheureux Marc Evrard en désespérance d'amour ? Chez vous les regrets se tempèrent par la pensée, par la satisfaction de n'avoir pas au moins perdu ces belles heures de la trop courte jeunesse. Mais lui qui voyait, dans la vigoureuse floraison de son printemps, son rêve le plus cher, qu'il avait longtemps regardé comme devant se transformer en une ravissante réalité, prêt à s'évanouir ainsi que le plus commun des songes !.....

D'un côté, les préventions injustes du père qui, après avoir d'abord bien accueilli le jeune Evrard dont la position lui avait paru devoir être assez sortable, ne jurait plus depuis deux ou trois mois que par le brillant capitaine Evil ; d'un autre, la haine, jusqu'alors sourde et contenue de son rival, qui venait d'éclater si vive et si menaçante, découvraient à Marc un avenir déplorablement sombre. Le père Cognard était si rampant, si vain, si ambitieux que la perspective d'une alliance avec un officier de l'armée anglaise l'empêcherait sans aucun doute de prêter l'oreille aux justifications du malheureux petit commis-marchand ; d'autant plus que la pusillanimité du bonhomme était telle que, sur la simple accusation du capitaine, il avait jugé toutes relations avec Evrard par trop compromettantes. Cette répulsion naissante du père d'Alice pour Marc ne s'accroîtrait-elle pas encore, maintenant que James Evil n'aurait plus de repos qu'il n'eût sans doute tout à fait perdu de réputation le jeune Evrard aux yeux du trop crédule Cognard ?

Il est vrai que Marc était aimé d'Alice autant que James Evil en était détesté ; mais oserait-elle jamais, pourrait-elle se refuser d'obéir aux ordres sévères du père, et ne point succomber aux persécutions incessantes que sa belle-mère ne manquerait pas, selon toute probabilité, de susciter à la malheureuse enfant ?

Toutes ces horribles pensées brûlaient le cerveau de Marc ainsi que des flammes vives. Comme pour l'empêcher d'éclater sous l'atroce cuisson de ces douleurs, il comprimait sa tête dans ses doigts crispés. Son sang s'était tellement échauffé qu'il se sentait tournoyer dans une atmosphère embrasée.

Dans ces heures de fièvre délirante, l'homme le mieux pensant lorsqu'il est de sang-froid, se prend presque toujours à écouter la première de ses inspirations extrêmes, surtout lorsqu'elle semble lui promettre dans une autre voie la sauve-garde de ses intérêts menacés.

Du bourdonnement constant des souvenirs de cette assemblée à laquelle il avait eu la malencontreuse idée d'assister par curiosité, et qui avait déterminé la catastrophe où croûlaient toutes ses espérances, jaillit soudain devant lui l'idée d'un salut possible : pour quoi ne se rangerait-il pas du côté des insurgés ?

En restant dans la ville, Evrard demeurait à la merci du capitaine Evil et dans une grande impuissance d'action. Au contraire, s'il allait offrir ses services à l'armée du Congrès, déjà victorieuse sur tous les autres points de la contrée, et qui allait probablement s'emparer aussi bientôt de Québec, dernier rempart de la domination britannique au Canada, ne se préparait-il pas une rentrée triomphante dans les bonnes grâces du père Cognard ? Celui-ci ne chercherait-il pas, en effet, avec sa versatilité et sa souplesse ordinaires, à se concilier les derniers vainqueurs ? Et alors ne serait-il pas de bonne politique pour le père Cognard d'éconduire vite-ment le capitaine anglais, pour jeter sa fille entre les bras de Marc Evrard, le partisan du Congrès triomphateur ?

Cette inspiration paraissait tellement plausible et la cause anglaise semblait en ce moment si compromise pour ne pas dire entièrement perdue, que le jeune homme y acquiesça presque sans balancer.

Seulement, comme il brillait encore une lueur de bon sens dans ce cerveau si subitement troublé et que Marc Evrard ne pouvait tout à coup rompre aussi brusquement avec ses convictions, il résolut d'attendre quelques jours afin de voir si l'influence funeste d'Evil achèverait de ruiner entièrement ses espérances. Alors il suivrait la nouvelle pente où la fatalité semblait l'avoir poussé malgré lui.

Evrard achevait de prendre cette détermination lorsque le matin appuya son front pâle sur les vitres des fenêtres, pour jeter un premier coup d'œil dans les maisons encore endormies.

Célestin, qui avait remarqué que son maître était trop péniblement affecté pour qu'on pût l'interroger, lui ayant vu lever la tête avec un mouvement qui marquait une résolution prise, dit alors :

—Vous devez être fatigué, Monsieur Marc. Tout paraît calme au dehors ; allez donc vous reposer un peu. Je continuerai de veiller seul.

—Merci, mon brave Célestin, répondit Marc en se levant. Je crois que nous pouvons nous coucher tous les deux sans craindre aucune agression. Il n'est guère probable que nous revoyions aujourd'hui messieurs nos Anglais qui doivent avoir leur suffisance de notre chaude réception de cette nuit.

JOSEPH MARMETTE.

(A continuer.)

LETTRES

DE LA RÉVÉRENDE MÈRE

MARIE ANDRÉ REGNARD DUPLESSIS
DE STE. HELENE.

I

Ces *Lettres* (1) dont la *Revue Canadienne* commence aujourd'hui la publication, forment comme la suite naturelle des lettres de Marie de l'Incarnation. Celles-ci, en effet, s'arrêtent en 1671, presque en même temps que les *Relations*, et ne furent publiées qu'en 1681. La Mère de Ste. Hélène naquit en 1687, et ce qui nous reste de ses écrits commence en 1716 pour se terminer en 1758, à la veille de la conquête du Canada. Il y a sans doute un intervalle de 34 ans et plusieurs autres lacunes ; mais dans leur ensemble, elles complètent la série des renseignements et des détails intimes, toujours agréables à lire, et toujours utiles pour contrôler les documents officiels.

Marie de l'Incarnation est plus au courant des événements, en parle plus volontiers et sait mieux les prévoir : c'est une femme — j'allais dire un homme — supérieure, que Bossuet d'ailleurs a bien jugée. Marie Duplessis de Ste. Hélène ne lui est peut-être pas inférieure ; mais elle écrit beaucoup moins. On lui demande moins de détails, car la curiosité française commence à être satisfaite et se porte sur des sujets plus nouveaux. Il est vrai que cette

(1) *Collection de Lettres de Madame Du Plessis de Ste. Hélène, sœur du fameux Missionnaire Jésuite, Religieuse de l'Hôtel-Dieu de Québec, à Mme Hecquet, notre ayeule maternelle. Ces lettres dans l'ordre de leurs dates depuis l'année 1718 jusqu'en 1758, sont aussi créliennes que spirituelles et intéressantes dans le détail que annuellement cette bonne amie de Mme Hecquet lui donnoit des nouvelles du Canada.*

On verra cependant qu'il y a dans cette collection deux ou trois lettres qui ne sont pas de la Mère de Ste. Hélène ; la première même est de la Mère de l'Enfant-Jésus. Aucune n'est antérieure à 1720.

pauvre religieuse, qui a traversé l'Océan dans les premières années de sa jeunesse, semble n'avoir laissé de l'autre côté des mers qu'une amie, et c'est sur cette amie qu'elle concentre les affections douces et délicates de son âme : du reste, elle ne demande qu'à échapper au monde, à en être ignorée complètement.

Cependant, on peut lui appliquer cette remarque que Dom Martin fait sur les lettres de Marie de l'Incarnation : " L'on pourra...
 " y apprendre à faire des civilitez chrétiennes et religieuses ; j'en-
 " tens par là de certaines façons de parler honnêtes, mais qui ne
 " tiennent rien de la vanité de celles du monde, qui bien souvent
 " ne se terminent qu'à la flatterie, et qui, par des déguisemens
 " trompeurs et politiques, disent tout autre chose que ce que l'on a
 " dans le cœur. Dans tout ce qu'elle écrit, la charité, la sincérité
 " et la gravité ne se quittent jamais, et dans les tours d'honnêteté
 " qu'elle donne à ses paroles, pour s'insinuer dans l'esprit de ceux
 " à qui elle parle, elle porte et excite en même temps à l'amour
 " de Dieu et de la vertu : Dieu est toujours le principe et la règle
 " de ses civilitez."

La Mère de Ste. Hélène appartenait à une famille où les vertus chrétiennes se transmettaient avec le sang. Son père était encore jeune, quand il obtint les charges, assez délicates, de Trésorier général de la colonie et de Receveur de l'Amirauté, ce qui peut être regardé comme une preuve de la confiance qu'on avait dans son intégrité, plus encore que de la protection et de la faveur des grands, qui semblent l'avoir oublié. Nous le voyons pour suivre les blasphémateurs et se montrer le vengeur zélé des bonnes mœurs dans la seigneurie de la côte de Lauson qu'il avait achetée. Mme Duplessis tenait peut-être davantage aux usages du monde, où son esprit vif et son caractère décidé la mettaient à son aise.

De leurs sept enfants, une seule, Marie André naquit en France : trois moururent assez jeunes ; les deux filles se firent religieuses, l'ainé des deux garçons fut le célèbre Père Duplessis, qui occupa un rang assez distingué dans la longue liste des prédicateurs de la Compagnie de Jésus. Le dernier, " fort éveillé et qui ne demandait qu'à rire et à dépenser," devint Grand Prévôt, et il était encore en Canada en 1758.

Marie André, avant d'entrer à l'Hôtel-Dieu, avait brillé un instant dans les cercles du Château St. Louis et au Palais de l'Intendant. Elle avait les qualités que la société aime et qui font ordinairement aimer la société. " Dieu l'avait avantagée de la beauté du corps " et d'un grand esprit..... Ses rares qualités la firent rechercher " par plusieurs personnes de condition." Au nombre de celles-ci faut-il mettre le Chevalier de Beauville, Guillaume de Beauhar-

nais, avec qui nous la voyons figurer quelquefois comme marraine ? C'est un secret enseveli avec elle dans la solitude du cloître. Mais nous pouvons affirmer que pas un regret, ni le moindre retour vers le passé ne semble l'avoir troublée un instant.

Cependant dans la solitude " les croix ne lui manquèrent pas." Dieu en agit ordinairement ainsi avec les âmes d'élite : c'est une dernière touche qu'il leur fait subir. La douleur les enveloppe d'une auréole indéfinissable qui inspire le respect et attire. Faut-il parler des luttes intérieures ? des joies ineffables et des déchirements au milieu desquels s'opère la transformation de l'âme ? Ce sont des mystères que la curiosité distraite du monde ne peut comprendre. Disons seulement que la Mère Ste. Hélène vit successivement descendre dans la tombe son père, enlevé dans la vigueur de l'âge, sa mère minée par une longue maladie, sa sœur cadette qui s'était réfugiée auprès d'elle. Vinrent ensuite les difficultés sans cesse renaissantes d'un hôpital très-pauvre, toujours encombré de malades, avec des religieuses décimées par les épidémies. Enfin, c'est la guerre et ses horreurs, c'est la conquête et ses terribles conséquences. Avec les dépouilles de Montcalm, on a enseveli les dernières espérances de la colonie française. Le drapeau blanc, qui cesse de flotter au sommet du roc de Québec, ne protégera plus la religion catholique, désormais abandonnée à ceux qui en paraissent les plus ardents persécuteurs. Comment pouvait-elle survivre à tant de ruines ? Elle s'éteignit presque inopinément au commencement de 1760, un siècle environ après la mère Catherine de St. Augustin, pour qui elle semble avoir eu une profonde vénération.

Jusqu'à présent, la vie de la Mère Duplessis de Ste. Hélène a été assez peu connue en Canada ; son nom est à peine mentionné dans l'Histoire de la Sœur Juchereau ; nous verrons plus loin la cause probable de ce silence. M. le commandeur Viger, pour sa collection de *Biographies Religieuses*, avait obtenu de l'Hôtel-Dieu de Québec les détails que nous publions comme introduction aux *Lettres*. C'est par hasard que j'ai appris l'existence d'une partie de ces lettres, aux Archives Nationales à Paris (1). Je les ai fait copier, il y a trois ans, afin d'écrire la vie de cette sainte religieuse ; mais diverses occupations m'en ont empêché. Je livre avec plaisir mes documents au public, espérant qu'une main habile saura les compléter et tirer de cette mine féconde de nouveaux joyaux pour orner le front de la vénérable église de Québec, mère de toutes les églises canadiennes.

L'ABBÉ H. VERREAU.

(1) Carton T. 77, No. 6.

I

NOTICE

SUR LA MÈRE

MARIE ANDRÉ REGNARD DUPLESSIS
DE STE. HÉLÈNE.

La Mère *Marie André Regnard Duplessis de Ste. Hélène*, naquit à Paris (1), de parens distingués dans la piété, et comme Mr. son père, *George Regnard Duplessis*, fut nommé Trésorier pour le Canada (2), il laissa cette chère fille, agée seulement de deux ans, entre les mains de Madame sa Grande-mère, qui est morte en odeur de sainteté.

Cette vertueuse dame n'épargna rien pour l'élever dans la piété et l'innocence ; ce qui lui fut d'autant plus aisé, que cette Enfant de bénédiction se portoit d'elle-même à la pratique de toutes les vertus. Sa soumission et sa docilité qui a toujours fait son caractère particulier, lui faisoit regarder comme une ordonnance divine les conseils et les instructions de cette bonne dame ; aussi, eut-elle la consolation de la voir augmenter autant en vertu qu'en âge.

Lorsqu'elle eut 15 ans, Madame Duplessis passa en France, pour l'amener à Québec (3). Elle fut en cette Ville l'admiration de tout le monde par son air de grandeur, de modestie, et sa piété. Dieu l'avoit avatagée de la beauté du corps et d'un grand esprit. Elle fut l'exemple de toutes les demoiselles, qui se trouvoient heureuses d'être en sa compagnie. Tant de rares qualités jointes à sa vertu la firent rechercher par plusieurs personnes de condition, mais son amour pour Dieu lui fit refuser ces parties. Jamais son cœur n'a été partagé, ni attaché à aucune créature.

Dieu l'appella à la S^{te} Religion et elle choisit notre Communauté. Elle entra au Noviciat le 2 juillet 1707, âgée de 20 ans, 5 mois. Elle n'y a pas été moins édifiante que dans le monde. Quoiqu'elle ne fût que postulante, elle imitait de fort près les professes les plus avancées. Toutes ses chères Sœurs, qui étoient au nombre de vingt-cinq, l'aimoient et l'estimoient ; et elle, réciproquement, trouvoit de quoi s'édifier dans ses Sœurs.

(1) En février 1687.—J. V.

(2) Il vint à Québec en 1689, avec sa femme, Marie Leroy, en qualité de Trésorier de la Marine, Receveur de l'Amirauté et Agent Général de la Compagnie dans toute la Nouvelle-France.—J. V.—Je crois qu'il ne fut d'abord, comme M. Petit de Verneuil, que le commis du Trésorier-Général, M. de Lubert.—H. V.

(3) Elle l'amena en effet en 1702.—J. V.

Elle étoit la joie et les délices de sa Mère Maitresse, en qui elle avoit beaucoup de confiance et de rapport pour se laisser gouverner et instruire de ses devoirs. Elle faisoit un progrès de manière à engager les autres par son exemple de ferveur et d'exactitude pour les observances; prévenante pour obliger et faire plaisir, sa conversation étoit autant agréable qu'utile, spirituelle et remplie de Dieu. La Communauté découvrit les rares talens que son humilité vouloit cacher.

Elle avoit de l'adresse, et réussissoit à tout ce que son grand génie lui faisoit entreprendre. Au milieu de tant d'avantages elle veilloit continuellement sur elle-même, pour éviter les moindres fautes. Exacte au premier coup de cloche et au moindre article de la Règle, un air de douceur, de modestie et de recueillement prouvoit aisément son application à Dieu. Son cœur nageoit dans la joie quand il falloit obéir.

Peu d'années après sa sortie du Noviciat, elle fut élue Maitresse de Novices. Trois ans après, Mgr. de St. Valier la nomma Econôme des Pauvres, c'est-à-dire en 1725. Elle s'y est employée à leur avantage jusqu'à 1732, qu'elle fut élue Supérieure; charge qu'elle a exercée jusqu'à sa mort, sans autre interruption que pour être Assistante: elle étoit dans sa 16^e année de Supériorité.

Les croix qui faisoient ses délices ne lui ont pas manqué, surtout depuis l'incendie total de notre Maison et Hôpital, arrivé le 7 de juin 1755, qui mit notre Communauté dans une grande misère; ensuite, la famine et la guerre; enfin par les maladies, qui nous enlevèrent 15 des meilleurs Sujets dans l'espace de 5 ans; et beaucoup d'autres traverses que l'on peut conjecturer. Mais les épreuves intérieures dont Dieu seul est Auteur, et qu'elle n'attribuoit qu'à ses infidélités, ont été bien plus grandes. Toutes ces différentes épreuves n'ont servi qu'à faire éclater sa force, son égalité d'esprit et sa parfaite résignation à la volonté de Dieu.

Dans ses plus grands embarras où la plongeoit le rétablissement de notre Maison, on la trouvoit disposée à écouter et d'un facile accès pour toutes les personnes qui avoient affaire à elle. Les Anglois qui la voyoient et ceux qui s'entretenoient avec elle, s'étendoient en louanges sur son air religieux et sur sa prudence en ses discours.

Notre Rév.^{de} Mère J^{ne}. Fr^{ce}. Juchereau de St. Ignace jugea qu'elle étoit capable de faire les "Annales de notre Maison depuis sa fondation." Elle le lui proposa, et elle le fit par obéissance, avec tant de succès que cet ouvrage a été l'admiration de bien des

personnes (1). Elle fit plusieurs petits cahiers de dévotion pour elle-même, dont les Religieuses se servoient à l'envie les unes des autres, pour s'entretenir dans la piété et s'exciter à l'amour de Dieu.

Quoiqu'elle fût d'un tempérament délicat, elle a supporté, pendant plusieurs années, un crachement de sang qui faisoit qu'on l'obligeoit de se ménager plus qu'elle ne vouloit ; mais enfin un point de côté la prit le 18 janvier, sur les 4 heures du matin : elle avoit eu le frisson toute la nuit ; on désespéra de sa vie.

On appella aussitôt un Médecin François, qui ne l'abandonna pas ; Mr le Gouverneur Anglois envoya aussi un habile Médecin ; mais leurs bons soins furent inutiles. Mr le Grand-Vicaire lui administra les derniers Sacremens, le 3^e jour de sa maladie, assisté d'un Père de la Compagnie de Jésus Confesseur de notre Communauté. Ayant eu sa connoissance jusqu'à la fin, elle rendit sa belle âme, en présence de toute la Communauté, le 23 janvier 1760, âgée de 73 ans moins un mois.

La Mère Ste. *Hélène* avoit ici une sœur, *Marie Joseph Geneviève de l'Enfant-Jésus* (2). Elle a été 21 ans Dépositaire des Pauvres ; elle exerçoit encore cette charge, lorsqu'elle est décédée chez les RR. PP. *Jésuites*, le 12 mai 1756, et fut inhumée dans le Caveau du Collège ; notre Communauté étant logée dans les appartemens qui avoient été occupés par des pensionnaires et qu'ils eurent la bonté de nous céder, pour le tems qu'on employoit à rebâtir notre Maison incendiée. Les Religieuses ne revinrent de chez les Pères *Jésuites* que le 1^{er} août 1757 ; elles y étoient depuis le 28 juin 1755.

Tout ce qui a rapport à ces deux bonnes et bien-aimées Mères nous est si cher, que je ne puis omettre de dire ici qu'elles avoient un frère, né à Québec en 1694 Mr Fr. Xr. Duplessis (3). Il passa en France en 1716 et entra chez les RR. PP. de la Com-

(1) A la fin de la vie de la sœur Juchereau de la Ferté, qui précède celle-ci, dans le cahier de M. Viger, ce dernier a mis la note suivante :

“ On fait à cet article une étrange omission en n'y mentionnant point que la Sr. J. Fr.^{re} Juchereau de St. Ignace est auteur de l'*Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*, publiée en 1752, in-12, à Paris et à Montauban, sous son nom au moins. De crainte qu'en lisant la *Notice* suivante (où l'on verra qu'on donne à la Sr. Duplessis de Ste. Hélène le mérite d'avoir redigé ce livre), on ne se croie en droit de traiter de *plagiaire* la Sr. Juchereau, je dois dire ici :—Qu'ayant prié Mr. F. G. Loranger, prêtre Chapelain de l'Hôtel-Dieu, de m'expliquer ce *petit mystère*, il me répondit comme suit, par lettre du 27 Décembre, 1844 :

“ La Mère Juchereau de St. Ignace paraît dans l'*Histoire de l'Hôtel-Dieu*, parce que c'est elle qui y a mis la première main, c'est elle qui a arrangé les matériaux et leur a donné une forme, tandis que la Mère Ste. Hélène en a donné le “ poli : c'est là tout le mystère.”—J. V.—Voir plus loin, note de la lettre du mois novembre 1752.

(2) Né à Québec le 7 février 1692 (Reg. de Québec)—J. V.

(3) Oui, le 13 janvier.—J. V.

pagnie de Jésus, le 7 janvier 1717. L'affection qu'ils se portoient nous procura l'avantage de connoître le détail des Missions auxquelles le R. P. Duplessis a été employé peu de tems après sa profession, dans presque toutes les parties de la France. Il doit être connu particulièrement pour la Mission qu'il fit à Arras en 1738, et où il s'opéra des prodiges. Nous voyons qu'en 1759 il étoit encore tout dévoué aux travaux apostoliques, malgré plusieurs infirmités qui auroient dû l'obliger à demander du repos.

S^r S^r AUGUSTIN.

Hôtel-Dieu de Québec, 29 novembre 1842. (1)

II

NOTICE

SUR LA MÈRE

MARIE JOSEPH GENEVIÈVE REGNARD DUPLESSIS
DE L'ENFANT-JÉSUS (2)

Ce n'est pas sans une vive douleur que je me vois obligée de vous apprendre moi-même la mort de mon unique sœur nommée *Geneviève Duplessis de l'Enfant-Jésus*, que Dieu vient de retirer de ce monde le 12 mai de cette année 1756, âgée de 64 ans, de Religion 43 ans.

Elle avoit eu le bonheur de naître de parens vertueux, de qui elle reçut une éducation très-chrétienne. Toute sa jeunesse se passa dans l'innocence et dans l'éloignement de l'esprit du monde dont elle abhorra toujours les maximes. Elle étoit douée d'une grande vivacité, et ses amusemens—pendant son enfance—ne lui laissèrent aucune mauvaise impression. Ma Mère ayant été obligée de faire un voyage en France qui dura trois ans, elle mit cette jeune enfant qui n'avoit que 15 ans, dans notre Communauté, quoiqu'il n'y eût point alors de pensionnaires. Elle y passa tout ce temps fort agréablement au Noviciat, où elle gardoit le silence quand il le falloit, se rangeoit à plusieurs observances du chœur et fit même une retraite;—elle s'appliqua à la lecture de l'Écriture Sainte et en profita si bien, que la piété qu'elle goûta dès-lors ne s'est jamais effacée de son cœur.

(1) Ms. Viger, *Sabredache*, vol. H.

(2) Cette notice est simplement la circulaire écrite aux communautés de France par la Mère de Ste. Hélène, sœur et Supérieure de la Mère de l'Enfant Jésus.

Pendant qu'elle étoit chez nous, il y eut une maladie populaire qui nous enleva en une nuit deux Religieuses fort vertueuses. Quand on fut lever leurs corps processionnellement, la vue de ces victimes de la charité, l'air austère, pauvre et pénitent où elle lui parurent sur la planche où elles étoient encore, la frappa et la toucha si fort, qu'au lieu de l'horreur naturelle que ces sortes d'objets font aux personnes du monde, elle se sentit attirée à la Religion, et a toujours regardé ce moment comme le germe de sa vocation.

Au retour de ma mère, elle sortit du Couvent, mais elle conserva sa modestie, ses fréquentes communions et toutes ses pratiques de dévotion. Elle avoit des agrémens naturels qui la mirent bien avant dans le monde. Elle y fut recherchée et poursuivie avec tant d'importunité, que cela fit craindre aux personnes vertueuses qu'elle ne s'y laissât engager ; mais ce fut au contraire ce qui la détermina à quitter le siècle.

Elle entra malgré bien des obstacles dans notre Communauté, et se trouvant libre de tout ce qui avoit coutume de gêner sa dévotion, elle suivit ses heureux penchans pour la vie intérieure ; s'intruisant de tout ce qui pouvoit aider sa piété, se remplissant de l'esprit des mystères de Notre-Seigneur et s'en occupant selon les tems où l'Eglise les propose à honorer.

Elle n'a jamais été que Sacristine, Discrette et Dépositaire des Pauvres. C'est dans ce dernier emploi qu'elle a exercé 28 ans, qu'elle s'est sacrifiée au service de notre Hôtel-Dieu, pour l'entretenir sans le laisser manquer de rien, en augmenter les fonds et y procurer tous les avantages que son industrie, qui n'étoit pas commune, a pu lui suggérer. Au milieu de ses occupations, elle trouvoit encore du tems pour travailler à plusieurs choses propres à la décoration des autels—pour lesquelles elle avoit un goût et une adresse surprenante ; ayant l'imagination si féconde qu'elle inventoit toujours quelques nouvelles parures.

Les grands embarras de ce pénible emploi du Dépôt des Pauvres et ses infirmités continuelles qui ont duré plus de 30 ans, n'ont point altéré sa piété. Elle s'acquittoit de ses devoirs sans préjudice du spirituel ; en sorte que quand elle avoit été détournée le jour, elle passoit les soirées à y satisfaire, ne trouvant de délassements que dans la prière. Elle étoit obligeante, bienfaisante, prévoyante et sensible aux misères du prochain, qu'elle soulageoit autant qu'elle pouvoit. Sa dévotion particulière, après la S^{te}. Famille de Jésus, Marie et Joseph, étoit aux SS. Anges, dont elle avoit fait faire des statues qui ornoient beaucoup nos chapelles.

Sa dernière maladie, qui a duré deux mois a été la suite d'un catarrhe dont elle étoit attaquée depuis longtems. Elle a eu le

bonheur de communier plusieurs fois en viatique,—reçu l'extrême-onction avec nos cérémonies ordinaires, et été assistée par notre digne confesseur : elle expira après une douce agonie, vers les 9h. du soir, en présence d'une grande partie de notre Communauté.

Elle a été inhumée dans le Caveau du Collège des Rév.^{es} Pères Jésuites qui récitèrent l'office des morts avant que de l'enterrer.

Je ne puis vous dire, ma chère Mère, combien toutes nos religieuses lui ont donné des marques d'une sincère affection et à moi, dans une conjoncture si douloureuse ; cette séparation ne pouvant être que fort sensible à deux sœurs plus unies par les inclinations que par le sang. Cela redouble mon attachement pour une Maison à qui j'ai déjà tant d'obligations, et m'engage à ne rien épargner pour lui prouver *ma* reconnaissance. Que je vous aye aussi, ma Rév.^{es} Mère celle d'accorder le plutôt que vous pourrez à cette chère défunte les suffrages de notre St. Ordre, et pour moi quelques prières pour m'obtenir une parfaite conformité et fidélité à tous les desseins de Dieu.

MARIE ANDRÉ REGNARD DUPLESSIS DE STE HELENE, Sup.^{re}”

“ NOTA.—

“ Lors de notre incendie, arrivé le 7 de juin 1755, la *Mère de l'Enfant-Jésus* qui étoit indisposée et qui avoit gardé le lit cette matinée, entendit courir et crier dans la Maison, et aussitôt les cloches sonner : elle jugea que c'étoit le feu. Elle se leva promptement, jeta sur elle quelques vêtements et voulut sortir de sa chambre pour descendre ; mais la fumée, la chaleur, la noirceur du dortoir la firent rentrer. Elle ouvrit sa fenêtre et vit beaucoup de monde, qui lui crièrent de descendre au plus vite. Elle leur répondit qu'il lui étoit impossible de sortir par un autre endroit que par sa fenêtre, qui étoit au 4^e étage. Elle demanda une échelle. La première qu'on lui présenta se démembra, dès qu'elle fut posée proche de la muraille. Il s'en trouva une autre qui n'étoit pas assez longue, mais des hommes forts et courageux l'élevèrent en sorte qu'elle atteignit la fenêtre. La *Mère de l'Enfant-Jésus* descendit 3 ou 4 échelons avec intrépidité ; ensuite comme il manquoit des échelons et qu'elle ne trouvoit pas où mettre le pied, elle se laissa glisser jusqu'au premier qu'elle rencontra, où elle demeura assise. Des officiers—pleins de charité—lui crièrent de ne pas se décourager et de se bien tenir ;—qu'on alloit baisser l'échelle. En effet on la tira en la laissant tomber par cascades le long des fenêtres et de la muraille jusqu'au bas. A peine étoit-elle vis-à-vis du 3^e étage, que le feu sortit par la fenêtre. Pendant ce tems là, la *Mère de l'Enfant-Jésus* se tenoit ferme d'une main, et de l'autre

retiroit le feu qui lui tomboit dans le dos ; ce qui lui fit plusieurs brûlures sur la peau et à son voile ; mais elle comptoit cela pour rien, ainsi que deux blessures qu'elle se fit au doigt. Après s'être sauvée d'un pas si périlleux, comme elle étoit Dépositaire des Pauvres, aussitôt qu'elle se vit à terre, elle chercha le chemin de l'hôpital, pour y aller et retirer de son dépôt ce qu'elle pourroit : on l'en empêcha avec autant d'obtination que de raison, parce qu'il n'étoit plus tems et que tout étoit en feu."

MADAME,

Vous prenez la peine de vous informer de mes nouvelles d'une manière si obligeante que je me ferois trop de violence si je contraignois plus longtems l'inclination qui me presse de vous en apprendre moy même, ce n'est pas le seul motif qui m'invite d'avoir cet honneur, quand vous ne penseriez pas a moy aussy particulièrement que vous avez la bontée de le faire, il me suffis d'être témoin des amities que vous témoignez à ma sœur pour que je me fasse un devoir de vous en marquez ma reconnoissance je ne scay si cest l'air sensible avec lequel elle les reçoit qui me touche, mais je puis vous assurer Madame que je partage bien agréablement avec elles le plaisir quelle en ressent et que nous nous faisons une fête de relire vos lettre dans les quelles nous trouvons un certain sel qui nous plaît, et qui fait aisement juger de votre piété, le caractere d'une sincere amitié y est si naturellement dépeinte que pour le peu qu'on goûte la douceur d'avoir des amies solides et constantes, cest un grand avantage de pouvoir s'estimer autant qu'on s'entraime les simpaties ne s'accorde pas toujours avec la vertu, mais quand elle se rencontre, l'union en est bien plus utile, en pensant a celle que vous avez conservez jusqu'a present avec ma sœur, joublois bien volontier à vous parler de moy, qui suis de 8 ans religieuse avec elle, nous avons toute deux la consolation detre aussi conforme de sentiments que de ressemblance exterieure tant pour le temperament que pour le corps et l'écriture même, si quelque chose est en moy capable de me flater cest linclination, lestime et le profond respect avec lequel j'ay lhonneur detre

Madame

Votre très humble et très O^{ie} servante

SR DUPLESSIS DE L'ENFANT JESUS.

De l'Hôtel Dieu de Quebec ce 21^e 8^{bre} 1720.

Permettez moy sil vous plaît Madame dassurer icy Monsieur votre epoux de mes respects et dembrasser vos chers enfant

À Madame

Madame Hecquet.

a Abbeville

MADAME ET TRÈS CHÈRE AMIE.

Je suis bien dedomagée cette année de l'inquiétude que vous m'avez causé depuis près de deux ans que je n'avois eu de vos cheres nouvelles, puisque j'ay reçu de vous deux lettres toutes pleine d'affection, qui m'ont fait d'autant plus de plaisir quelles m'assure que la petite relation que je vous ay envoyée vous a beaucoup divertie et que vos amis se sont aussy réjouis de cette lecture, je suis ravie que le capilaire vous fasse du bien il faudra quil y ai bien du malheur dans nos commissions si je vous en laisse manquer, je vous en envoye cette année par un prêtre de St. Sulpice nommé Mr. Métivier (1) un paquet bien foulé et ou j'aurois voulu en faire entrer quatre fois autant, mais comme on ne peut charger de cela que des amis qui plaçent dans leur cofre ce qu'on leur donne a porter en france, on menage la place et on se trouve heureuse d'en envoyer peu pourvû que cela soit fidelement rendu ne lépargnez donc point ma tres chere amie, fortifiez votre poitrine et conservez une santé qui m'est si precieuse, apres ce que vous m'avez mandé de votre langueur, n'avois-je pas tout a craindre ? et quelle joye pour moy d'apprendre que vous trompé les medecins et que vous appelez de leurs arrêts, je vais changé les vœux que je faisois pour vous en actions de grace, et remercier Dieu de ce qu'il prolonge une vie pour laquelle je minteresse si fort, et qui est si necessaire à l'education de six aimables enfans qui me sont infiniment chers, je vous suis tres-obligée de tout ce que vous m'en dites rien ne me surprend, il est tout naturel qu'ils aient de bonnes inclinations, ils vous appartiennent de trop près, de plus l'offrande que vous en faites a Dieu et la manière chretienne dont vous les elevez doit assurément attirer sur toute votre famille de grandes benedictions du Ciel, nous envoyons a cette petite manon qui vous retrace le souvenir de votre ancienne amie, une montre de canada, c'est une coquille qui nous a parûs curieuse, et pour la faire admirer ma sœur qui est fort adroite y a fait un cadran de sorte qu'en effet cela ressemble a une montre dont l'etuy est merveilleusement bien travaillé, vous aurez la bonté de nous mander ma tres chere amie si cela aura été trouvé aussy singulier en france qu'icy, j'espère que vous la recevrez bien conditionnée, nous ne pouvons envoyer que des gueu-

(1) C'est le No. 426 de la *Liste Chronologique*. Marc Anselme Métivier, Prêtre de Saint Sulpice, était arrivé au Canada, dans le mois de Juillet 1716. M. Noisieux, et plus tard, M. Viger, d'après les Ms. du Séminaire, reportaient son départ pour la France à 1723. Cette lettre peut en fixer la date d'une manière assez certaine : il est peu probable que M. Métivier soit revenu pour s'en retourner presque aussitôt.

serie de ce pais cy, mais vous nous faites des presents magnifiques, vous jugez bien quil suffisoit que quelques chose me vint de vous ma chere amie pour que je le reçuse avec un fort grand plaisir, mais il ne falloit pas un tapis de cette beauté, je suis confuse de votre generosité et vous me mettez hors d'état de la reconnoître que par de simple remerciements, il faut du moins que je vous dise en quelle conjuncture il arriva, car je lay trouvé trop beau pour ma chambre et je lay honorablement passé dessous une belle châsse qui repose dans une chapelle intérieure de notre maison dont j'ay soin. elle est dediée au calvaire et tout étoit paré et disposé, pour y faire un salut en musique le jour de l'exaltation de Ste. Croix, de sorte que je n'eüs pas un médiocre plaisir detaler dans ma chapelle un tapis qui me fut apporté une demye heure devant le salut et qui se trouva de la juste mesure dont il le falloit pour lendroit ou je l'ay mis, je ne sçay si je ne seray point responsable des distractions qu'il causa, il fallut rendre compte à toutes mes Srs. d'ou je tirois cette belle piese elle l'admirent et me feliciterent de ce qu'elle m'étoit venue si a propos, la sacristine me l'envia fort et ma chargée de vous demander combien coûteroit un tapis pour un grand marche pied d'autel qui a trois marches je luy ay promis de m'en informer, le lendemain votre seconde lettre me donna encore une nouvelle joye et je ne puis assez vous temoigner ma reconnoissance tout mon chagrin est de ne pouvoir répondre a tant dhonnétetes vous voulez donc sçavoir des nouvelles de ma famille et vous avez la bonté trop aimable amie d'y prendre sincerement part, je vous diray que depuis la mort de mon père (1), ma mère a rendus au Roy un compte de 1,200,000frs. (2) et que l'accident de lincendie dont je vous ay parlé autrefois (3) ou quantité de papiers du tresor avoient été brûlé ayant fait une très-grande brèche au bien de notre famille mon père setoit cru obligé de vendre une terre seigneuriale qu'il avoit en Canada ou il y avoit deux paroisses (4) pour saquiter avec Sa Majesté, il s'en deffit pour 30000 frs. dont ma mère n'a pas touché un sols, il luy en a même couté encore dailleurs d'un côté 10000 frs. et de l'autre 5000frs. sans compter toutes les pertes qui peuvent n'être pas ventes a sa connoissance aussy a-t-elle eu affaire a un intendant

(1) En 1714.

(2) La somme est considerable; mais il ne faut pas oublier que M. Duplessis avait cumulé les charges de Trésorier de toute la Nouvelle-France, de Receveur de l'Amirauté, d'Agent général des fermes du Roi, et de la compagnie. De plus, sa veuve eut à rendre compte d'une gestion qui embrassait plusieurs années.

(3) Probablement l'incendie du palais de l'Intendant, qui eut lieu en janvier 1713. Plusieurs domestiques de M. Begon y périrent.

(4) La seigneurie de Lauson qu'il avait payée 6500 livres.

impitoyable qui en l'accablant de caresses extérieurement, la traitoit en effet inhumainement, il semble cependant que malgré toutes ses pertes Dieu ait pris soin de ses intérêts, il paroît qu'il luy reste de quoy vivre doucement pourvû qu'elle ne perde pas entièrement les rentes qu'elle avoit sur l'hotel de ville je ne scay ou on pourra placer son argent elle laisse mon oncle maître de ce fond, elle n'a dailleurs que le petit bien de limours qui ne luy rapporte presque rien, et une des plus belles maisons de quebec ou elle loge il y a un beau jardin elle a un peu plus loin un verger et quelques emplacements dont elle tire de petites rentes qui ne seroient pas suffisantes pour la faire vivre, mais sa depeuce roule sur le gain qu'elle fait sur quelques effets qui luy viennent tous les ans de france et dont elle se défait avantageusement, elle a diféré jusqu'à present son voyage et tous ses amis luy conseillent de le diferer encore ainsy je croy que nous la possederons quelques années, elle devient infirme sans que son âge ny ses maladie diminue sa grande vivacité nous avons pensé la perdre au mois de juillet dernier, elle étoit allée au devant de Mr. et Me l'intendante (1) qui arrivoient de montréal jusqua une demye lieuë de quebec elle sen revenoit en calèche suivie de toute cette compagnie, lors quetant au haut d'une montagne fort a pique a côté de laquelle le penchant est tres escarpé son cheval perdit haleine et recula de travers en sorte que les roues étoient déjà dans la pente de la côte, ma mère effrayée cassa une des portiere et se jetta a corps perdu sur la terre d'ou elle tomba en roulant jusquen bas sans se blesser, quoy que ce fut dans un endroit plein d'arbre et de halliers, elle fut tres promptement secourue, on la seigna puis on la ramena couchée dans un canot et on la transporta dans un brancar jusqua son lit quelle a gardé pres de 2 mois elle fit fort bien de se jeter hors de sa voiture car la calèche se brisa en tombant sur un arbre qui larêta, le cheval demeura suspendu, et enfin après sêtre un peu remis de la peur que cette chute avoit causée a toute cette troupe, on retira du danger tout ce qui y étoit, ma mère en fut quitte pour une legère ecorchure et beaucoup de meurtrissures qui luy ont fait bien de la douleurs nous auons regardé cela comme un vray miracle car il faut que vous sçachiez madame qu'elle tomba de plus de 250 pieds de haut, tout le monde va voir lendroit par curiosité et on ne peut lenvisager sans fremir, elle est sujette a l'asme qui la tourmente beaucoup nous ne pouvons la soulager, nous la consolons quelquefois et nous en receuons mille témoignages d'affection elle a le meilleur cœur du monde et est fort chretienne je

(1) M. et Mme. Bègon.

vous assure ma tres chere amie quelle n'ira point a paris sans que je vous en avertisse afin que si vous y faites quelque voyage elle ait le plaisir de vo. y voir ma sœur est R^{se} (1) avec moy elle porte le nom de lenfant Jesus nous auons une grande simpatie et nous sommes fort unie de sentiments nous no. ressemblons si bien que tres souvent on nous prend lune pour lautre, comme elle est plus jeune que moy elle est aussy plus vermeille et un peu plus grasse, mon frère est celuy la même qui vouloit être évêque ou cardinal depuis qu'il est grand il n'a pas porté ses vuës si loin il est même entré dans un ordre ou on fait vœu de ne point accepter ces dignités, il est dans la comp^{ie} de Jesus feruent comme un ange il ne songe qua Dieu et ne s'applique qua son devoir il regente à rennes en bretagne une classe de 250 ecoliers on en est fort content et luy est fort satisfait (2), le derniers de tous et le seul qui reste à ma mere (3) passa en france il y a un an pour achever ses etudes au colege de la flèche c'est un très joly enfant fort éveillé qui ne demande qu'a rire et a depenser, on nous en mande mille biens, jespere quil nous donnera dans la suite de la consolation voila ce qui regarde notre famille, pour les personnes de canada dont vous me parler je men vais vous dire ce qui en est, Mr fredin passa en france avec ma mere quand elle me vint chercher en 1700 il est marié au havre de grace et je trouvé à quebec M^{lle} deline (4) que l'on connoit icy sous le nom d'andré elle repassa lanuée suivante avec Mr de Cham-pigny intendant dont Mr André son mary étoit secretaire il acheta une charge de commissaire de la marine quil a exercée long-tems mais lassé de voir les miseres de france et le trouble ou lon y vit, il regretta la tranquillité de canada ce qui lobligea de penser a y revenir pour y faire son salut paisiblement il demanda donc à la cour et obtint la charge de lieutenant général de la prevoté de quebec dont il vint lan passé prendre possession avec toute sa famille qui consiste en quatre enfans 2 filles et deux garçons (5), je ne les vois que rarement parceque quand on est R^{se} on ne peut guere saccommoder des maniere du monde, lainée de ses dell^{es} andré est fort jolie elle parut a la cour il y a quelques années et plut a M^e la Dauphine qui la demanda a ses parents et comme elle, etoit eu-

(1) Religieuse.

(2) Le P. F. X. Duplessis naquit à Québec le 14 janvier 1674. Il se distingua parmi les prédicateurs de l'époque. Il publia quelques ouvrages. Cf. De Backer, *Bibliothèque des Ecrivains de la Compagnie de Jésus*.

(3) Charles Denis, né le 22 Juin 1704. Il prit plus tard le nom de Morampont, et fut Grand Prévôt. Marié en 1742 à M^{lle} Guilimin.

(4) Cette demoiselle *Deline* est Claude Fredin, femme de Pierre André, Sieur de Leigne. Elle était sœur de Jean Fredin, mentionné plus baut, secretaire aussi de M. de Champigny. M. et M^{me} de Leigne moururent en Canada.

(5) Cf. Tanguay, *Dictionnaire Généalogique*.

core trop jeune pour occuper une place auprès de cette princesse M^e la Marechale Detrée la prit chez elle et si attacha comme si elle eut été sa propre fille quoy quelle ne leut quen attendant quelle fut en âge d'être a M^e la Dauphine cette jeune d^{elle} a pris des airs qui ne plaisent quasi a personne, en sorte que malgré ses agrements elle parle et fait des mines qui la rendent presque insupportable, elle a cependant beaucoup d'esprit elle sçay quantité de choses, elle a lu toutes les histoires et sa conversation est fort amusante, mais jai me mieux moins de brillant et un air plus naturel, laffectation ma toujours été odieuse, avec tout cela j'ay icy un de mes parents qui est tresorier (1) qui lui en conte je ne sçay ce qui en sera, un autre Mr que vous avez vû de canada cest un medecin nommé sarrazin il se souvient fort bien de vous madame et ma demandé quelquefois de vos nouvelles sur tout il n'a pas oublié que dans votre grande jeunesse vous citiez lecriture Ste comme un habile Theologien il vous saluë il est marié à Québec ou il est conseiller du cons. superieur il a une fille et un garçon mais il est toujours malade, chagrin et reveur, cest un homme dun rare sçavoir il est fort habile dans son art et fort estimez à lacademie des sciences ou il envoye tous les ans des memoires très recherchés (2).

je vous prie a mon tour de me dire si Mr hecquet medecin que nous avons vû a paris est des parents de Monsr vôtre Epoux, et ce qu'est devenu une jeune tante que vous aviez que nous appellions M^{elle} babet je ne perd point lidée de tout ce qui vo. touche et ce tems la dont je parle m'est encore present, il nous est arrivé depuis bien des evenements, mais par la grace de Dieu nous nous trouvons toute deux en lieu de le servir et de faire notre salut vous ma tres chere amie en elevant une vertueuse famille et en gouvernant une nombreuse maison, ou vous faite sans doute beaucoup de bien par le bon ordre que vous y maintenez, et le bon exemple que vous leur donnez, et moy en vemplissant les devoirs dune ste Regle et en m'aquittant avec une grande fidelité de mes obligations, vous me paraissez parfaitement instruite des vôtres et plut a Dieu que toutes les femmes du monde fussent aussy bien penetrées des maximes quelles doivent mettre en pra-

(1) Ce parent de la Soeur Duplessis, M^{re} Nicolas Lanouillier, avocat au Parlement, tresorier de la Marine en Canada, épousait M^{elle} de Leigne au mois de janvier, l'année suivante, 1721. Mais il eut le malheur de la voir mourir dès le 12 Mars 1722.

(2) Sarrazin était originaire de Nuis près de Dijon. Marié, le 8 Juin 1712, à Marie Angélique Ursule Hazeur, il mourut le 9 septembre 1734. La fille dont parle la Mère Duplessis n'est pas mentionnée dans le *Diction. Génée.* de Tanguay. Le garçon est probablement Joseph Michel qui passa en France en 1731, pour étudier la Philosophie, la médecine et le droit, et qui mourut en 1739 au moment où il donnait les plus belles espérances.

tique que vous lêtes? je souhaite que N. S. benisse vos connoissances et qu'il vous perfectionne dans toutes les vertus que vous estimez mais priez le ma tres chere amie qu'il me fasse la grace de devenir telle qu'il me veut, en vérité vous me croyez toute autre que je suis puisque vous me dite que vous desirez que cette chere enfans qui porte mon ancien nom m'imite, passe pour s'engager au service de Dieu par état comme moy mais qu'il la preserve dy mener une vie tiede comme celle que je traine malgré tous les bons désirs quil me donne, cest un grand sujet de confusion pour moy, et si jetois du sentiments des nouveaux docteurs je vous assure que je me trouverois bien soulagée de pouvoir dire que la grace me manque pour accomplir mes bons dessins, mais je ne vois que trop que cest ma faute a propos de ses ses nouveautés je vous diray que je ne pû m'empêcher de rire quand je vis des lan passé sur la liste des appellants au futur concile les S^{rs} (1) cordelieres d'abbeville, il me semble quil ne convient guerre a des filles d'entrer dans ces sorte d'affaires et quil faut qu'un party se sente bien foible quand il accepte et qu'il recherche de tels appuis, elles ont lhonneur detre au dessous de quelques eveques et au dessus de quelque plumaciers et faiseurs d'ecritoires dont on a achetté les signatures pour faire nombre Il ny a que cette misere je veux dire l'erreur qui n'afflige pas le canada nous participons a toutes les autres dont la france est accablée, la pauvreté se fait sentir icy comme ailleurs et on y a moins de ressource, notre Com^{te} comme toute celles de france perd le revenu quelle avoit sur l'hotel de ville et on no. rembourse nos fonds par grace spéciale que la cour fait aux maisons R^{tes} de la nouvelle france ce m'empêche pas que nous ne nous trouvions a praindre s'il faut avoir en canada notre peu de bien car il est fort doux d'avoir quelque chose en france et de pouvoir tirer tous les ans pour une certaine sommes les petits besoins de la maison, il faut esperer que Dieu aura soin de no., je crains à bon droit qu'un si long détail ne vous ennuye mais vous me le pardonnerez sil vous plait, je finis malgre moy en vous priant dassurer de mes respects Mr votre Pere et Mr votre epoux d'embrasser vos chers et aimables enfans pour moy et de me croire avec la plus parfaite estime et tendre amitié

Madame et tres chere amie
 Votre tres humble et tres obéissante servante

SR DUPLESSIS DE STE HELENE
 de l'hôtel Dieu de quebec ce 21 8^{bre} 1720.

(A continuer.)

(1) Sœurs.

L'AMERIQUE AVANT CHRISTOPHE COLOMB.

Nous apprenons sur les bancs de l'école que Christophe Colomb découvrit l'Amérique le 12 octobre 1492, et il n'est pas d'événement historique plus universellement admis.

Cependant des études contemporaines prouvent que Colomb n'a fait que retrouver un continent perdu depuis des siècles pour le reste de l'univers.

L'auteur des *Us et coutumes de la mer*, cité par Garneau, va même plus loin. “ Les grands profits, dit-il, et la facilité que les habitants du Cap-Breton près Bayonne, et les Basques de Guyenne, ont trouvé à la pêche de la baleine, ont servi de leurre et d'amorce, à les rendre si hasardeux en ce point, que d'en faire la quête sur l'Océan par les longitudes et latitudes du monde. A cet effet ils ont ci-devant équipé des navires pour chercher le repaire ordinaire de ces monstres. De sorte que, suivant cette route, ils ont découvert, cent ans avant les navigations de Christophe Colomb, le grand et le petit banc de morues, les terres de Terre-neuve, de Cap-Breton et de Bacaleos (*qui est à dire morue en leur langue*), le Canada, ou Nouvelle-France : et si les Castillans n'avaient pris à tâche de dérober la gloire aux Français, ils avoueraient, comme ont fait Christophe Witfliet et Antoine Magin, cosmographes Flamands, ensemble Frs. Antoine de S. Roman, religieux de S. Benoit (*Historia general de la India, Liv. I. Chap. Ij. p. 8*), que le pilote, lequel porta la première nouvelle à Christophe Colomb, et lui donna la connaissance et l'adresse de ce monde nouveau, fut un de nos Basques Terre-neuviers.”

Disons de suite que ce fait n'est point prouvé et que les travaux modernes n'enlèvent rien à la gloire de l'illustre découvreur. Lorsque le 3 août 1492, Colomb prit la mer à Palos en Espagne, et cingla vers l'Ouest, non-seulement il allait à des horizons inconnus, mais il agissait à l'encontre de toutes les données de la science de son temps, qui enseignait que la terre était plate. Toutes les

idées reçues dénonçaient sa folie, et durant une longue traversée de soixante-dix jours il eut à lutter contre les craintes superstitieuses de ses compagnons eux-mêmes, qui s'attendaient sans cesse à tomber au milieu de dangers imprévus. Il fallait pour cette entreprise l'assurance d'un novateur de génie et le courage indomptable d'un héros. Certaines traditions vagues, des récits à demi mythologiques laissés par les anciens ont pu fixer sa pensée, provoquer ses réflexions : il n'en garde pas moins le plein mérite personnel d'une véritable découverte faite, non par hasard, mais en vertu d'un projet original et défini. Il n'avait à peu près rien pour se guider ; il dut chercher en lui-même les éléments de ses calculs.

Un résumé de quelques unes des dernières recherches sur l'antiquité américaine pourra, quoique incomplet, intéresser le lecteur.

I.

Les traditions pré-historiques des Egyptiens font mention d'une grande île appelée *Atlantide*, dans le Grand Océan à l'ouest des colonnes d'Hercule, et Platon, dans ses *Dialogues*, parle de la mer Atlantique qui " environnait un grand espace de terre situé vis-à-vis de l'embouchure du détroit appelé les colonnes d'Hercule. " C'était, ajoute-t-il, une contrée plus vaste que l'Asie et la Lybie ensemble. De cette contrée au détroit il y avait nombre d'autres îles plus petites. Ce pays dont je viens de vous parler, ou " l'île Atlantide, était gouvernée par des souverains réunis. Dans " une expédition, ils s'emparèrent, d'un côté, de la Lybie jusqu'à " l'Égypte, et, de l'autre côté, de toutes les contrées jusqu'à la " Tirrhénie. Nous fûmes tous esclaves, et ce furent nos aïeux " qui nous rendirent la liberté : ils conduisirent leurs flottes contre les Atlantes, et les défirent ; mais un plus grand malheur " les attendait. Peu de temps après, leur île fut submergée, et " cette contrée, plus grande que l'Europe et l'Asie ensemble, disparut en un clin d'œil."

Ce n'est là qu'une tradition, mais elle est confirmée par les anciens livres mexicains (1), et les découvertes des ruines majestueuses d'Izamal, Chicken-Itza, Uxmal, Mitla et Palenqué, ne laissent aucun doute sur le fait que l'Amérique a été jadis le théâtre d'une civilisation très-avancée. On trouve dans ces ruines des pierres couvertes d'hiéroglyphes, des restes d'édifices immenses,

(1) Brasseur de Bourbourg, POPOL-VUH—*Le Livre sacré et les mythes de l'antiquité américaine, avec les livres héroïques et historiques des Quichés*. Paris 1861.

des pyramides, des idoles, des bas-reliefs d'un travail remarquable, etc. Comment se peut-il que nous ne connaissions pas le nom des peuples qui ont érigé ces monuments? N'a-t-il pas fallu, pour effacer ainsi jusqu'à leur souvenir, une catastrophe subite qui, en supprimant du coup une nation toute entière, n'aurait laissé aucun vestige apparent de ses œuvres? " Si l'on découvre " un jour, ainsi qu'il est à croire, dit M. Gabriel Gravier (1), qu'une " grande île existait jadis à l'endroit où dort maintenant la mer " de Sargasse, on identifiera la catastrophe qui détruisit l'Atlantide " avec celle qui plongea dans les flots une partie notable de l'A- " mérique; on admettra sans peine comme probables, sinon com- " me certains, les longs rapports qui paraissent avoir existé, dans " les temps pré-historiques, entre le Nouveau-Monde et l'Europe."

Mais quand même cette preuve ne pourrait jamais être faite à la satisfaction du monde savant, il sera toujours facile de s'expliquer comment ces rapports ont pu naître et se maintenir entre l'Asie et l'Amérique par le Pacifique, entre l'Europe et l'Amérique par l'Atlantique. Prenons une carte géographique, et jetons les yeux, d'abord, sur les côtes du Pacifique. Les Aléoutiennes et les milliers d'autres îles, parsemées çà et là à leur suite, ne forment-elles pas une chaîne non interrompue entre les deux rives du grand Océan? Ne sont-elles pas autant de stations successives vers lesquelles le hasard ou l'esprit d'aventure a pu conduire les habitants de l'Asie? Cette thèse est d'autant plus plausible que l'on a trouvé une similitude frappante entre l'architecture de l'Asie septentrionale et celle des monuments antiques du Mexique, dont nous venons de parler, et entre les idiomes des peuples établis sur les bords opposés du Pacifique. Ainsi les langues mexico-guatémaliennes fourniraient des racines au latin, même au sanscrit. M. Brasseur de Bourbourg (2) va jusqu'à dire: " Si vous voulez " vous donner la peine d'en faire l'examen, vous trouverez au " moins la moitié des mots du dictionnaire de Noël dans le " groupe des langues mexico-guatémaliennes; vous en trouverez " l'origine et la nature, et vous les décomposerez jusqu'au simple " son d'une voyelle..."

Il y a aussi une ressemblance évidente entre les anciens mythes religieux des deux mondes. Les mêmes attributs principaux se retrouvent dans les divinités du Mexique et dans celles de l'Égypte, la Grèce et l'Asie-Mineure.

Voyons maintenant la carte de l'Atlantique. Au nord de l'Écosse et à l'ouest de la Norvège, voici les trois groupes des îles

(1) *Découverte de l'Amérique par les Normands au Xe siècle.* Paris, 1874.

(2) *Quatre lettres sur le Mexique.* Paris, 1868.

Orcades, Shetland et Feroë, puis l'Islande, puis le Groenland, puis l'Amérique septentrionale : autant d'étapes établies par la nature, que les peuples du Nord ont parcourues et où ils ont créé des établissements à une époque très-reculée. Lors même que ce dernier fait ne serait point acquis à l'histoire, la facilité relative des rapports entre ces diverses îles en rendrait la supposition vraisemblable. Mais la science n'en est pas réduite à de simples conjectures; les *Sagas* de l'Islande sur lesquelles elle s'appuie, sont des récits que l'on s'accorde à reconnaître comme authentiques et véridiques. "Leurs auteurs, dit Gravier, les vieux islandais, n'avançaient rien au hasard, ne suppléaient pas d'imagination à l'absence de documents certains." Les recherches archéologiques poursuivies dans le Danemark, la Norvège, l'Islande, le Groenland et l'Amérique ont d'ailleurs prouvé leur exactitude.

Nous allons voir que, de fait, les Normands (*hommes du nord*) ont atteint l'Amérique par la route des îles que nous venons de retracer, et qu'ils s'y sont établis *près de cinq siècles* avant l'expédition de Christophe Colomb.

II.

Plusieurs auteurs croient que les Phéniciens ont franchi les premiers les colonnes d'Hercule, c'est-à-dire le détroit de Gibraltar, mais la plus ancienne expédition à travers l'Atlantique dont il reste des documents certains est celle de Pythéas, qui partit de Marseille, sa ville natale, vers l'an 340 avant Jésus-Christ, côtoya la rive nord de la Méditerranée, contourna l'Espagne, suivit les côtes de France, et pénétra dans la Manche.

Un de ses compatriotes, Euthymenès, fit simultanément une expédition le long des côtes d'Afrique, ce qui permettrait de supposer que tous deux étaient envoyés par la ville de Marseille.

A son retour, Pythéas composa deux ouvrages aujourd'hui perdus, mais dont quelques parties nous ont été transmises par ses contradicteurs. Ces fragments permettent de croire qu'il se rendit jusque dans les environs du 63^e parallèle, qui est la latitude des îles Feroë, où il se trouvait, dit-il, à *six jours* de Thulé. (1) *L'ultima Thulæ* de Pythéas serait ainsi l'Islande.

Au rapport de Polype, cité par Strabon, il aurait écrit qu'au delà de Thulé on ne rencontre plus ni mer, ni terre, ni air, mais une masse concrète qui tient en suspension ces divers éléments et demeure inaccessible aux humains. Il se crut *sur le bord de la plateforme terrestre*.

(1) Lelewel, *Pythéas de Marseille et la Géographie de son temps*. Paris, 1836.

En découvrant ainsi l'Islande, il ouvrait aux hommes du Nord le chemin de l'Amérique.

On sait par les ouvrages de Dicuil (1) que des moines irlandais eurent connaissance de cette expédition et de quelques voyages moins importants dont les historiens parlent en termes assez précis. Racontant les explorations des Grecs dans l'Océan Boréal, Plutarque dit qu'Ogygia est à l'ouest de l'Angleterre, à la distance de cinq jours de navigation, que trois îles se trouvent au delà, dans la même direction, à une égale distance l'une de l'autre ; que la terre ferme est à cinq mille stades d'Ogygia : " on a eu, dit-il, anciennement opinion qu'elle est glacée ; " enfin que le Grand Continent forme une baie non moins étendue que le Palus Méotide. Dans cette description on trouve que les trois îles répondent aux Feroë, à l'Islande et au Groënland ; la grande baie à la mer de Baffin ou à la baie d'Hudson.

Mais en réalité tous ces récits laissent beaucoup à désirer ; il faut arriver aux narrations des Normands pour rencontrer la clarté et l'authenticité parfaites.

III.

Horace dit que le premier qui s'aventura sur les mers devait avoir l'âme triplement blindée d'airain :

Illi robur et aes triplex
Circa pectus erat, qui fragilem truci
Commisit pelago ratem
Primus,.....

Les Scandinaves avaient cette énergie entreprenante. En Norvège les fleuves roulent sur un lit de sable magnétique, et, suivant la remarque d'un historien, les hommes y boivent le fer avec les eaux. La piraterie chez eux était une noble profession, interdite aux gens du peuple ; les seigneurs, les princes y cherchaient fortune et renommée, et ils recueillaient à leur retour l'admiration de leurs sujets et l'amour des femmes. Sans boussole et sans cartes, ils s'enfonçaient dans l'immensité de l'Océan, guidés par leur seul courage et un instinct peut-être identique à celui de l'Indien de la forêt ou des prairies. Rien de plus naturel que pareil peuple ait fait de grandes découvertes.

En 725, le pirate Grim Kamban, s'établit aux Feroë, d'où il chassa des moines irlandais, fixés là durant le siècle précédent, et qui, pendant que l'Europe trouvait la science dans leurs cloîtres,

(2) *Liber de mensura orbis terræ*. Paris, Didot, 1807.

demandaient aux solitudes de l'océan de nouveaux peuples à convertir (1).

En 861, un autre pirate norvégien, Naddod, partit pour les Feroë, mais emporté loin de sa route par la tempête, il vit une terre couverte de neige. C'était l'Islande, qu'il ne put explorer, et qu'il nomma *Snæland*, Terre de neige. Dès l'an 795, les moines irlandais, avaient visité cette île, et " ce qui prouve leur séjour dans cette " contrée, disent les Sagas, c'est que nous y avons trouvé des " livres irlandais, des sistres, des clairons et autres objets. Les " livres anglais prétendent même que la navigation fut jadis très- " fréquente entre l'Angleterre et l'Islande." (2)

En 863, le suédois Gardar fut porté par les vents sur les côtes d'Islande, dont il fit le tour, et qu'il nomma *Gardarsholm*, Ile de Gardar.

Après lui, un célèbre pirate norvégien, Floki-Rafna, résolut de fonder une colonie dans cette île. Après avoir touché les Shetland et les Feroë, il prit la pleine mer. Au bout de quelques jours de navigation, il lâcha trois corbeaux. L'un de ces oiseaux se dirigea vers le nord-ouest ; il le suivit, aborda dans un golfe très poissonneux, et passa l'hiver dans l'île, qu'il appela *Iceland*, Terre de glace, nom qu'elle a conservé.

Quelques années plus tard, un autre pirate norvégien, nommé Ingalf, vint en Islande, s'y fixa, fonda un établissement qui est devenu Reykiavik, la capitale actuelle. On y montre encore son tombeau.

Bientôt la guerre civile qui sévissait en Norvège détermina un courant d'émigration vers l'Islande, et en 930 les principales parties de l'île étaient habitées. Les institutions républicaines y régnèrent jusqu'en 1261, époque de la conquête des Norvégiens. La langue danoise, qui était arrivée à sa perfection au neuvième siècle, s'est conservée en Islande dans toute sa pureté. " Un jour " à Reykiavik, dit M. X. Marmier, (3) la fille d'un pêcheur, qui " avait coutume de venir chaque semaine nous apporter des " oiseaux de mer et du poisson, entra dans ma chambre et me " trouva occupé à étudier la Saga de Nial.—Ah ! je connais ce " livre, me dit-elle, je l'ai lu plusieurs fois quand j'étais enfant.— " Et, à l'instant, elle m'en indiqua les plus beaux passages. Je " voudrais bien savoir où nous trouverions, en France, une fille " de pêcheur connaissant la Chronique de Saint-Denis."

(1) Montalembert, *Les Moines d'Occident*, vol. II, p. 415.

(2) Rafn, *Antiquitates Americanæ,..... Etidit Societas Regia antiquariorum septentrionalium. Hafniæ*, 1837. Ouvrage savant et collection précieuse que nous suivons, aidé du livre de M. Gravier, plus haut cité.

(3) *Lettres sur l'Islande*. Paris, 1855.

Ce sont les Sagas, écrites dans une langue si bien conservée, qui nous ont transmis tous les récits historiques dont nous résumons en ce moment les principaux.

En 877, Gunnbjorn découvrit la côte orientale du Groenland. En 983, Eric le Rouge, exilé de l'Islande pour un meurtre, se fixa dans cette contrée, et y construisit un bâtiment immense comme une ville, dont on a retrouvé les ruines. C'est lui qui donna à cette terre le nom de *Groenland*, Terre Verte. Trompés peut-être par ce beau nom, grand nombre d'Islandais vinrent l'y retrouver. Ils fondèrent une République dont la capitale, Gardar, devint le siège d'un évêché en 1121. Le Groenland devint vassal de la Norvège en 1261.

Nous avons donc vu découvrir et coloniser successivement les Orcades, les Shetland, les Feroë, l'Islande et le Groenland. Dans une dernière étape, les hommes du nord verront la terre d'Amérique.

IV.

Le fils d'un des compagnons d'Eric le Rouge, Bjarn ou Biarne, laissa la Norvège, en 986, pour venir retrouver son père en Islande. Apprenant ici que ce dernier était dans un pays inconnu, avec un courage inouï, il prend la mer pour le découvrir, dirigeant sa course sur la lumière des étoiles. Il eut bon vent pendant les *trois* premiers jours, mais il dut être entraîné par le courant polaire, car c'est tout le temps qu'il lui fallait pour arriver en vue du Groenland. Il fut ensuite surpris par un brouillard épais et des vents du nord qui le ballottèrent *plusieurs jours et plusieurs nuits*. Quand le ciel se fut éclairci, il aperçut une côte couverte de forêts et dentelée de petites collines. Il met le cap *au nord* à la recherche des montagnes de glace du Groenland, et découvre, après *un jour et une nuit*, un terrain uni et boisé ; il continue sa navigation, et arrive, *trois jours* après, en vue d'une île coupée de glaciers. Ce n'était pas encore cela ; il reprend la mer par un très-bon vent, et, après *deux jours et deux nuits*, il aperçoit enfin les blanches cimes du Groenland.

On ne peut déterminer avec certitude, dit M. Gravier, les parties de côtes qu'il a vues ; mais la direction des courants, le rumb des vents, la distance présumée de chaque course permettent de croire que ce sont celles de la Nouvelle-Angleterre, de la Nouvelle-Ecosse, de Terre-neuve et du Golfe du Maine.

A son retour en Norvège, Biarne fut blâmé de n'avoir pas exa-

miné les terres qu'il avait vues. Cette tâche devait être accomplie par les deux fils d'Eric le Rouge, Leif et Thorval.

Leif Ericson (fils d'Eric), après s'être fait baptisé, sur les instances du roi Olaf Tryggvason, acheta le vaisseau de Biarne et partit, avec 35 hommes et un prêtre, pour aller explorer le pays entrevu par Biarne. Il le retrouva et vit d'abord une contrée unie, pierreuse, désolée, fermée à l'horizon par des montagnes de glaces, qu'il appela *Helluland*, Terre pierreuse. Dans ce "plateau rocheux et aride, dit M. d'Avezac (1) l'érudition moderne a cru reconnaître Terre-neuve."—Quelques jours après, Leif se dirigea au *sud-ouest*, vers la terre que Biarne avait vue en second lieu. La Saga d'Eric dit que "la côte en est basse et forme des monticules de sable très-blancs, derrière lesquels s'étendent d'immenses forêts." Il l'appela *Markland*, Terre boisée. C'est la Nouvelle-Ecosse, qui est en effet à trois jours de navigation à voile au sud-ouest de Terre-neuve.—Il reprit la mer et arriva, en deux jours, près d'une péninsule qui s'avancait à l'est et au nord. C'est l'île de Nantuckett et le Cap Cod. Il descendit à terre dans l'embouchure d'une rivière qui, sortant d'un lac, venait se jeter dans la mer. Il remonta ensuite jusqu'à ce lac et y jeta l'ancre. A cet endroit il construisit pour hiverner d'immenses bâtiments qu'il appela *Leifs-budir*. Le climat était très-doux, la gelée d'hiver n'étant pas assez forte pour faire perdre au gazon sa fraîcheur. Un jour, l'un des compagnons de Leif s'étant un peu éloigné dans l'intérieur, rapporta qu'il avait vu des vignes chargées de raisin. En conséquence cette contrée fut nommée *Vinland*, Terre du vin. Et cette contrée, c'est l'Eden des Etats-Unis, le Rhode-Island. Le navire de Leif était ancré dans la baie de Mount Haup, d'où s'échappe la rivière Pocasset.

Au printemps de l'an 1001, Leif retournait au Groenland avec un chargement de bois. On le surnomma *Le Fortuné*.

Le second fils d'Eric, Thorvald, reprit l'œuvre de son frère, et passa au Vinland en 1002. Il explora le pays l'année suivante jusqu'à une île que l'on croit être le Long Island. Plus tard il s'arrêta près d'un promontoire qui est peut-être le Cap Alderton. Là il aperçut trois *carabos* (canots d'écorce recouverts en cuir) montés chacun par trois hommes. Il fit prisonniers huit d'entre eux, et les massacra sans pitié. Le neuvième qui s'était échappé revint le lendemain avec une troupe nombreuse. Un combat s'engage où Thorvald est blessé à mort par les flèches de ces Skellings ou Esquimaux.

(1) *Introduction* au voyage de Jacques-Cartier, p. 5. Paris, Tross, 1863.

Ses compagnons l'enterrèrent à cet endroit et retournèrent dans leur pays, en 1005. Sur l'île de Rainsford, près du Cap Alderton, on a découvert, à la fin du dernier siècle, un tombeau en maçonnerie contenant un squelette et une poignée d'épée en fer. Les savants assurent que cette épée n'est pas de facture européenne postérieure au 15^e siècle, et que le squelette n'est pas celui d'un indien. " Ce squelette, dit M. Gravier, serait-il celui du fils d'Erik le Rouge venant affirmer, après huit cents ans de sommeil, le passage de sa race dans ces lointaines contrées ? "

Un troisième fils d'Eric le Rouge, Thorstein, voulut aller chercher les restes de son frère. Il frêta un navire, et partit avec sa femme Gudrida et vingt-cinq hommes d'équipages, mais il fut le jouet de vents contraires, et finit par aborder sur la côte occidentale du Goenland, à trois degrés au sud du cercle polaire, où il mourut de la peste.

Cependant, après les deux expéditions précédentes, la découverte du nouveau continent est un fait accompli. Cette découverte va-t-elle être suivie d'une colonisation sérieuse ?

OSCAR DUNN.

(A continuer.)

LIVRES NOUVEAUX.

Les livres Canadiens se suivent; nous en aurons bientôt assez pour mettre à part—à la place d'honneur—la collection nationale. Il ne se passe pas d'année que nous n'ayions trois ou quatre volumes nouveaux sur les rayons, sans compter les brochures qui vont par douzaines.

Le plus important des derniers parus est la " Notice sur la vie de Mgr. de Laval," premier évêque de Québec. Sans ce travail les fêtes du deuxième centenaire de l'érection de l'évêché de Québec restaient incomplètes. Il ne faut pas dire cependant que pour avoir été publié en temps opportun, ce livre soit un produit d'occasion une fleur hâtivement épanouie,—au contraire! Il suffit de le parcourir pour comprendre que son auteur s'en est occupé durant longues années. Le public n'ignore pas que M. le G.-V. Langevin est du nombre de ceux qui, ayant mission d'éclaircir un point d'histoire pour rendre service à la cause de la vérité et de la patrie, s'y dévouent avec persévérance, lisent, annotent, font des recherches, consultent toutes les sources accessibles et ne lâchent prise qu'après avoir travaillé pendant des années et lorsque la tâche est accomplie.

L'administration de Mgr. de Laval n'était pas chose facile à traiter, attendu que dans plus d'un cas les documents semblaient manquer pour exposer certains faits, et que d'un autre côté, cette administration avait déjà été examinée, avec impartialité à ce qu'il semblait, par quelques écrivains de renom. L'histoire, bien ou mal faite, a mille chances de passer pour vraie lorsqu'elle a été imprimée, et c'est encore un désavantage contre lequel M. Langevin avait à lutter. Rétablir les faits dans leur position réelle; redresser les jugements rendus et presque généralement acceptés, c'est un devoir qui incombe à tout homme patriotique favorisé de la connaissance de documents inexplorés jusqu'à lui.

La partie littéraire de ce livre et l'agencement des faits, laissent beaucoup à désirer. C'est le cas, de se rappeler l'ami au crayon que Boileau nous conseille d'avoir.

L'évêché de Rimouski a fourni sa bonne part de livres cette année. Voici M. l'abbé Charles Guay qui nous apporte la "Chronique de Rimouski," ou l'histoire de cette localité et du district de ce nom. Ces sortes d'ouvrages arrivent toujours à propos; on les lit d'abord, puis on les place au rayon des volumes à consulter sur l'histoire du pays. Nous n'aurons pas une histoire du Canada sans faute et sans lacune tant que la chronique de chaque localité n'aura pas été publiée. Les trois quarts des renseignements qui manquent à la grande histoire sont éparpillés dans les archives des villes et des paroisses, et le seul expédient qui nous permette de les produire est de les incorporer aux récits locaux lorsqu'ils peuvent en former partie.

Ne pouvant reculer bien loin dans le passé, M. Guay s'est promis de ne rien omettre du temps présent, et il semble avoir réussi, sauf peut-être qu'il s'est trop attaché à certaines personnes et à certains faits. L'abondance des détails va fort bien à ces ouvrages, et d'ailleurs c'est pour servir à l'histoire qu'on les recueille ainsi. De la littérature proprement dite, il n'en est pas question,—celui qui déblaie un chemin ne le borde pas de fleurs du même coup.

Que M. Guay puisse vendre son livre, et que cela encourage au travail tant de personnes instruites, peu chargées d'occupations, qui pourraient s'occuper honorablement à ramasser des matériaux pour l'histoire de leur paroisse.

M. Xavier Marmier, ce bon ami des Canadiens, est entré à l'Académie. Voyageur, poète, savant, il n'y avait pas à douter de sa réception par l'illustre aréopage. Nous y avons applaudi avec entrain, et le nouvel immortel, se rappelant aux bords de la Seine les Français des rives du St. Laurent, a dû dire dans son cœur :

“ De tant d'échos arrivant jusqu'à nous,
 “ Les plus lointains nous semblent les plus doux.”

Nous recevons de lui un coquet volume de poésies, volume de faveur, tiré à cent vingt exemplaires. La plupart de ces pages sont des traductions faites en trente pays divers par le voyageur-artiste. Cette renommée littéraire qu'il s'était en quelque sorte créée hors de la France, pour que la France le réclamât plus haut et plus fermement à l'heure de la récompense, il sait qu'il la doit en partie à sa qualité de voyageur, et voilà pourquoi son premier

livre, après le triomphe, est une réunion de bouquets glanés un peu partout sur la face du globe.

“ Du golfe Saint-Laurent au Rio de la Plata,
 “ Des remparts de Québec à la morne Pampa,
 “ J’ai suivi le contour des flancs de l’Amérique.

 “ Ici, l’humble bateau du pêcheur Canadien,
 “ Ou le canot d’écorce arrondi par l’Indien,
 “ Là, le hardi wagon qui bondit et s’élançe...”

Nous avons notre page dans ces *Poésies d’un voyageur*, comme nous l’avons eue dans les autres écrits provenant de la même plume. M. Marmier a dit: “ J’ai eu le bonheur de visiter le Canada, et souvent j’y songe.” En retour, plus d’un Canadien lui garde un souvenir sympathique.

* * *

Un poète racontant les choses du temps passé. Il s’agit de la fondation de la capitale d’un empire.

Le poète a cinquante ans. L’empire en a sept et demi. La capitale en a quarante-sept. Le tout s’appelle Canada, Ottawa, Wm. Lett. Nous disons cela sur un ton léger, pour nous mettre d’accord avec l’auteur qui mêle les éclats de sa gaité aux moindres accouplements de rimes.

Son écrit est en vers. Le plan qu’il s’est proposé a été de nous peindre un par un les premiers occupants de Bytown et de retracer quelques scènes des années de la fondation du poste. Ceux qui voudront savoir quelle allure avait le colonel By, quel tic agitaient ordinairement tel ou tel personnage notable de la basse ou de la haute ville, l’apprendront dans ce poème. Il y a tant de choses à raconter des commencements d’une ville d’Amérique! Les plus vieilles dates sont d’hier. Les fondateurs sont à peine des vieillards. Quand M. Joseph Aumond vous montre l’endroit où était, il y a quarante ans, son effut de chasse, et que sur le site même vous trouvez la chambre des Communes; quand on vous amène devant cette maisonnette de bois de la rue Wellington que l’honorable John Sandfield Macdonald a couverte en bardeau alors qu’il était ouvrier; quand vous videz un verre de vin tiré par Edward O’Connor du buffet que son père a confectionné avec le bois du premier chêne abattu dans la haute ville, mille anecdotes vous montent à la tête et tout un passé qui semble déjà lointain se refait dans votre imagination. Qui de vous n’a pas entendu narrer les combats de Bytown du temps des “ Schiners” et de Joe. Montferrand? Arrêtez-vous devant le pont suspendu, visitez les

abords de la rue Bangs près la rue Wellington, c'est là que les deux races en venaient aux prises. Et la " bataille des pierres " ! Elle a eu pour théâtre la place du marché de la rue York.

Greffier de la municipalité d'Ottawa, M. Lett a voulu être de plus l'historiographe de ses administrés ; à ce double titre, il s'est rendu deux fois populaire. Dix rimes de lui font événement dans la capitale. Prophète dans son pays, le cas est rare ; nous en félicitons cordialement l'auteur des *Recollections*.

* * *

L'idée de faire publier en France des articles justes sur le Canada n'est pas nouvelle et l'essai en a même été tenté plus d'une fois. On arrivera un jour à la permanence, autrement dit : à la continuité dans ces publications. C'est un moyen excellent de nous faire connaître là-bas, où l'on ne se donne que de loin en loin l'occasion de nous " découvrir " sans trop voir comment nous sommes faits. Par l'obligeance de M. Bossange, à Paris, qui s'est composé une bibliothèque canadienne, des journalistes français donnent à leurs lecteurs des articles bien faits et propres à appeler l'attention du commerce par exemple—ce qui est à l'avantage des deux pays.

* * *

M. Alfred Sandham, numismate, archéologue, de Montréal, vient de publier avec luxe un petit livre sur les fortifications de Montréal. Ce n'est pas, croyons-nous, qu'il y ait du neuf dans ces pages, mais l'ensemble en est si attrayant que le livre plaira et sera lu par les Anglais, car notre histoire ne leur est pas beaucoup connue, et le moyen de la populariser est bien celui qu'emploie M. Sandham. Les cartes et dessins, qui ont dû coûter fort chers, enrichissent cet ouvrage dont la dédicace est faite à M. J. M. LeMoine.

A propos de M. LeMoine, on annonce comme étant sous presse un volume de lui, intitulé " Annales de Québec." Il est bien l'homme que l'on choisirait tout d'abord pour cette entreprise, et tout le monde se félicitera de ce qu'il a su le comprendre.

* * *

Un brochure bien inspirée et joliment écrite est celle que le colonel d'Orsonnens a publiée, touchant notre service militaire. Parmi ceux qui se préoccupent de l'organisation de la force armée en ce pays, il n'en est pas qui nous semble avoir mieux saisi

et expliqué les défauts du système actuel, et enseigné la voie qui nous mènera au remède. Cette voie, le colonel la fait partir de trois bases : 1o. La création d'une petite armée ou plutôt de quelques corps d'armes spéciales, permanents, qui seraient considérés comme école d'Etat-Major plutôt que comme armée régulière. On y formerait des officiers,—ce qui nous manque, et ce qui devrait exister en premier lieu. Les soldats ne seraient pas mal placés sur les travaux publics, chemins, fortifications, etc. 2o. Une milice de service dans laquelle la conscription appellerait toute la force du pays. 3o. Quelques corps volontaires, dans les villes seulement.

Ces trois points sont développés avec clarté dans l'ouvrage, et nous ne voyons pas comment on pourrait sortir du raisonnement qu'il soutient. En présence de notre position qui n'est ni celle d'un grand pays riche, ni celle d'une petite contrée pauvre, il est inutile de songer à une milice organisée à la mode des troupes d'Europe ou selon la méthode facile des armées sur le papier. Pourtant il y a telle personne influente qui tient pour l'un ou l'autre de ces moyens, tandis que entre ces deux extrêmes nous pensons trouver la vraie manière. Une combinaison qui répondrait aux besoins du pays, qu'elle soit bâtarde ou n'importe quoi, serait la bonne. Si nous voulons calquer en tout et partout, les façons d'agir de quelque peuple, nous ne parviendrons jamais à trouver notre mesure. C'est ici, chez nous, l'esprit débarrassé de tout projet d'imitation, que l'on trouvera un plan d'organisation militaire que les officiers des régiments anglais, français, prussiens ou italiens ne pourront jamais combiner à propos parce qu'ils ne nous connaissent pas.

BENJAMIN SULTE.

ORIGINE DES ACADIENS.

(Suite.)

XI.—DE 1713 A 1755.

Le gouvernement anglais, maître de l'Acadie par le traité d'Utrecht, se contenta longtemps d'entretenir à Port Royal une bonne garnison sans tenter aucun établissement agricole, soit qu'il craignît le retour du pays à la couronne de France, soit que les immigrants redoutassent le voisinage et la concurrence des Acadiens. Depuis le fort St. George, dans la Nouvelle-Angleterre, jusqu'à la rivière St. Jean et la Baie Verte, depuis le Cap Sable jusqu'à Louisbourg, on n'aurait pas trouvé, même en 1740 et après, une seule habitation anglaise. Seul Port Royal, désormais Annapolis, avait vu s'établir, sous la protection de la garnison, quelques familles venues d'Angleterre : nous en voyons dix en 1719, (1) et une quarantaine en 1739 (2).

Les établissements acadiens, d'un autre côté, avaient à peine senti le changement de domination, et étaient rentrés en pleine voie d'accroissement et d'extension. Désormais à l'abri des attaques et des coups de main auxquels ils étaient continuellement exposés sous le régime français, ils avaient encore l'avantage de n'être pas inquiétés par le gouvernement de Port Royal ni pour subventions aux troupes ni pour aucunes taxes et impositions quelconques. Par le traité d'Utrecht ils jouissaient, en outre, du libre exercice de leur religion. Les gouverneurs permettaient à l'évêque de Québec d'entretenir un ou plusieurs missionnaires dans chaque village acadien, avec la prétention néanmoins qu'ils relèveraient d'eux pour tous privilèges civils et temporels (3). A force de diplomatie ils avaient réussi à faire prendre le serment d'allégeance à

(1) Lettre du gouverneur Philipps à Lord Carteret.

(2) Ferland, vol. II. p. 473.

(3) Cette autorité que s'arrogeaient les gouverneurs vis-à-vis les missionnaires catholiques devint une cause de malaise et de défiance mutuels entre les autorités anglaises et les Acadiens, et prépara l'expatriation de 1755.

Sa Majesté Britannique aux habitants de la rivière Annapolis (1) en 1726, et en 1730 à ceux des Mines, de Beaubassin, de Cobéguit et des autres établissements acadiens de moindre importance. Confiant désormais dans la promesse du gouvernement anglais, et dans la neutralité entre la France et l'Angleterre à laquelle les engageait le serment donné, ils se livrèrent sans appréhension à la paisible culture de leurs champs et au dessèchement de leurs marais.

Avec l'excédant de la population de la rivière Annapolis, de Beaubassin, de Cobéguit et des Mines, on vit bientôt se former de jeunes et florissants villages, Menoudie, Mécan, Napan, la Butte, les Planches, Wescak, Tintamarre, Beauséjour, Memramcook, Petitcodiac, Gédaique, etc. ; sans compter environ 2,000 Acadiens qui émigrèrent, selon l'estimé de l'Abbé de l'Île-Dieu, au Cap-Breton, à l'Île Saint Jean et au Canada (2).

Cette multiplication était due à l'accroissement naturel de la population, l'immigration française y entrant depuis 1710 pour une minime part, et l'immigration canadienne pour aucune (3). Hors la fondation et la première chute de Louisbourg (1713 à 1745) dans l'Île du Cap Breton, et les derniers et suprêmes efforts des enfants de St. Castin et des Abénaquis pour rendre à la France le territoire de Pénobscot et le pays tout entier, événement mémorable sans doute, l'histoire des Acadiens n'offre plus ce tableau de pillage et d'incendie, ces phases et ces péripéties lamentables dont sont remplies ses annales sous la domination précédente. Les chroniques offrent encore, chez ceux de la Nouvelle-Ecosse, de chaleureux épisodes de dévouement, de beaux traits de fidélité, et chez ceux du Cap Breton d'illustres faits d'armes à tracer ; mais ces faits sont du domaine exclusif de l'histoire, et mon humble travail ne vise pas aussi haut. J'enregistre les faits seuls qui concourent directement ou indirectement à la preuve de ma démonstration. Il faut, pour écrire l'histoire comme elle doit l'être, plus que les aptitudes d'un compilateur : il faut à Rome la plume d'un Tite-Live, au Canada celle d'un Garneau, à l'Acadie celle d'un Rameau ; et quelques erreurs de chiffres ou de faits ne sauraient ôter leur mérite aux uns ni aux autres, mérite plus rare et plus précieux, selon Fenélon, que celui du grand poète. Je résume donc ma tâche en cherchant si, sous la domination anglaise, les

(1) L'ancienne rivière Dauphin ou l'Esquille, près de l'embouchure de laquelle était bâti Port Royal.

(2) *Mémoire de l'abbé de l'Île-Dieu*, cité par M. Rameau, p. 145, note 15.

(3) M. Rameau a fait, sur le développement de la race acadienne après 1713, un travail long et intéressant que chacun peut consulter aux renvois de son livre. *La France aux Colonies*.

Acadiens, moins insensibles, ont témoigné aux Souriquoises des égards qu'ils avaient, en égoïstes, gardés pour celles de leurs races sous le gouvernement français.

J'ai dit plus haut, mais sans en apporter la preuve, qu'il ne s'était pas contracté de mariages entre les Acadiens et les sauvagesses après 1686. Ces pièces probatoires existent, authentiques et complètes ; ce sont les recensements nominaux de 1693, 1698, 1701, 1703, 1707, et, pour Beaubassin, de 1714. Le motif pour lequel je ne les ai pas produits, c'est que ces recensements, étant aux archives du ministère des colonies à Paris, je n'ai pu me les procurer ni les consulter en aucune manière. Mais M. Rameau, qui les avait pour la publication de son livre, qui les a minutieusement compulsés pour établir la descendance des Acadiens de manière à ce que plus des trois quarts, soit les quatre cinquièmes, (1) de la population actuelle sortissent " des 47 familles de 1671," et celles-ci des métis procréés par La Tour et ses compagnons de débauche, ne rapporte aucune mésaillance à ces dates. C'est assez dire qu'il n'y en a pas eu.

Avec les preuves seules que j'ai en mains, j'aurais pu, sans le secours de ces recensements, dire et presque affirmer la même chose. Sur quelle probabilité M. Rameau s'était-il appuyé pour multiplier ces unions de 1606 à 1671 ? Sur la rareté des femmes européennes, sur l'affluence des peaux rouges et sur cinq mariages mixtes trouvés dans deux recensements, celui de 1671 et celui de 1686. Ces trois piédestaux à suppositions lui font défaut depuis 1686. Les femmes en Acadie sont devenues aussi nombreuses que les hommes ; et un auteur, un de ceux-là même sur lesquels M. Sulte appuyait sa tradition, va jusqu'à dire qu'après le traité d'Utrecht (1713), les habitants de Port Royal fournirent des femmes aux fondateurs de Louisbourg (2). C'est qu'en effet il y avait déjà en Acadie, en 1686, plus de 225 filles sur 300 garçons, sans compter les femmes mariées. Et si ma mémoire est bonne, j'ai vu au milieu de ces figures féminines les respectables rides d'une vierge de 86 ans, Marie Salé.

(A continuer.)

(1) M. Rameau, pp. 153-4.

(2) La Fargue, p. 96.

CHRONIQUE DU MOIS.

L'Espagne a voulu se payer des étrennes sous la forme d'un nouveau souverain.

A la surprise de tout le monde,—si tant est qu'une révolution espagnole, puisse encore surprendre,—le fils d'Isabelle a été rap-pelé de l'exil, proclamé sous le nom d'Alphonse XII, et installé à Madrid, aux acclamations, disent les dépêches officieuses, de tout un peuple.

L'affaire s'est bâclée en un tour de main. On a rarement vu conquête plus facile d'un trône : cela rappelle le culbutis des dynasties à Bysance. Radicaux, républicains, monarchistes, tous ont applaudi ou laissé faire. Le président Serrano lui-même a trouvé que cela était bien ; il a laissé la place avec une bonne volonté qui prouve sa connivence dans ce coup de main.

Seul Don Carlos proteste — “ par la bouche de ses canons,” comme il le dit dans une proclamation. Cette révolution a été préparée contre lui, il le comprend, et accepte le duel avec ce nouvel adver-saire. La République n'étant pas assez puissante en Espagne pour mettre fin à la guerre carliste, on a voulu charger de cette tâche une monarchie libérale. L'avenir décidera de la valeur de ce mouvement stratégique.

On parle d'une alliance entre certain groupe de républicains et Don Carlos. Ce dernier, dans tous les cas, est résolu de continuer la guerre quand même. La nouvelle année n'annonce donc pas encore le retour des temps heureux pour l'Espagne.

* *

On redoute encore l'intervention de Bismark dans les affaires d'Espagne. A la vérité, l'Allemagne est aujourd'hui dans une position semblable à celle de la France sous Napoléon Ier. Grandeur et puissance incontestées, mais, par contre, méfiance de tous les peuples, naturellement enclins à se liguier contre plus fort qu'eux. Le *Times* a publié à ce sujet un article qui a fait sensation.

L'Allemagne, dit-il, continue ses armements, comprenant bien qu'elle ne peut garder que par les armes ce qu'elle a conquis par les armes ; il faut s'attendre à une guerre prochaine.

Que serait cette guerre, après les haines terribles accumulées contre le Prussien, sinon une véritable boucherie, un déshonneur nouveau pour l'humanité ?

* *

En France, les affaires sont toujours dans le *statu quo* provisoire. A la reprise des travaux de l'Assemblée Nationale, les ministres ont subi un échec qui les a décidée à donner leur démission, et le Maréchal MacMahon n'a pu encore leur trouver de successeurs.

L'organisation du Septennat ne peut être mené à terme. Les Républicains veulent la république définitive, les Bonapartistes l'Empire, les Légitimistes la royauté d'Henri V. Seuls les Orléanistes acceptent la politique du Maréchal Président. Ni les uns ni les autres ne sont assez forts pour faire triompher leurs projets. Une tentative d'un parti en particulier trouve tous les autres coalisés pour la repousser. La politique est arrivée à ce que les Anglais appelle *dead lock*. L'expectative, le provisoire, le septennat pur et simple, il parait impossible de sortir de cette situation indéfinie.

Mais la France, affaiblie au point de vue militaire, tient toujours le premier rang dans les arts. Il n'en faut pas d'autre preuve que l'ouverture du nouvel Opéra, véritable événement pour toute l'Europe intelligente. M. Francisque Sarcey écrit à ce propos :

“Voilà déjà que cela commence ; les gens sérieux lèvent les bras au ciel et soupirent. Quelle nation que la nôtre ! s'écrient-ils. Nous n'avons pas de constitution ; nous avons des ennemis ; et c'est la question de l'Opéra qui tourne toutes les têtes !.....

“Eh ! mais oui, messieurs les hommes austères, la question de l'Opéra nous intéresse, et je vous avouerai que je n'en suis aucunement honteux pour ma patrie. Je trouve tout simple qu'en France un événement qui touche à l'art excite une émotion universelle et mette toutes les cervelles à l'envers.

“Tout le monde sent d'instinct qu'il y a là, selon que l'œuvre sera ou manquée ou superbe, un long sujet de gloire ou de chagrin pour le pays qui l'aura construite et payée. Tout le monde sent qu'un édifice de cette importance durera plus que nos misérables querelles ; qu'il ira chez les siècles futurs porter témoignage contre ou pour notre bon goût.

“C'est sans doute une excellente chose d'avoir un bon gouvernement, de vivre paisibles et fiers sous des ministres qui soient de vrais hommes d'Etat ; assurément je ne fais point fi de ce bonheur et j'approuve ceux qui s'efforcent de nous le procurer, de façon ou d'autre. Ils me permettront bien de croire pourtant qu'il n'y a pas que cela de sérieux dans le monde. Ce n'est pas non plus une petite affaire, pour un siècle, de saluer l'apparition de la *Légende des Siècles*, du *Faust* de Gounod ou des peintures décoratives de Baudry. A tout prendre, je crois même que si la balance devait pencher d'un côté, je choisirais de meilleur cœur le plateau des poètes, des musiciens et des peintres.

“Et l'on m'accordera bien, quelle que soit l'importance de leurs œuvres, qu'elles ne peuvent entrer en comparaison avec celle de l'architecte. Un poète se trompe ; c'est un malheur sans doute ; mais il n'en est que cela ; son livre tombe rapidement dans l'oubli, et la postérité n'en tient aucun compte.

“Mais qu'un architecte commette la même erreur ; le monument aurait beau être un chef-d'œuvre de laideur, il faudrait le subir. Il est indestructible. Il vit aussi longtemps que dure la civilisation d'où il est sorti. Qui se souvient aujourd'hui des diverses péripéties de cette longue guerre qui divisa Sparte et Athènes ?

Sans Thucydide, c'est à peine si l'on en connaîtrait quelques-uns des événements principaux ; le Parthénon demeure, et les siècles écoulés n'ont fait que rendre plus grand le nom de la cité qui l'a vu naître."

* *

Aux Etats-Unis vient de se produire un événement d'une extrême importance. Nos lecteurs connaissent les incidents divers de la lutte engagée entre les démocrates et les républicains à la Louisiane. Le lieutenant-général Sheridan, envoyé sur les lieux par le président Grant, a pris là une attitude qui soulève une indignation universelle d'un bout à l'autre de la République. Le 4 janvier ses troupes ont envahi les salles de la Législature de l'Etat, et en ont chassé par la force cinq députés.

Nous laissons sur ce sujet la parole au *Courrier des Etats-Unis* :

" L'armée des Etats-Unis s'est honorée dans la journée du 4 janvier par la manière dont ses officiers ont accompli le plus triste des devoirs, celui d'obéir à des ordres iniques. Elle serait déshonorée par la conduite du général de qui émanaient ces ordres, si la faute d'un homme devait rejaillir sur tous. Ce n'est pas assez que la force militaire fût substituée au droit civil ; il fallait encore que l'insulte fût joint à la violence, et qu'un soldat revêtu de l'insigne honneur de commander à des hommes de cœur, aspirât à se distinguer d'eux en réclamant l'office de bourreau.

" C'est ce qu'a fait M. Sheridan, lieutenant-général des troupes des Etats-Unis. Il a commencé, en arrivant à la Nouvelle Orléans avant d'avoir eu le temps de rien voir et de rien apprendre, si ce n'est de la bouche des coquins effrayés qui venaient baiser sa botte en le saluant comme un sauveur, pour envoyer au ministre de la guerre la dépêche que l'on a vue hier, où il dénonçait la Louisiane comme un nid d'assassins, où les lois étaient foulées aux pieds, et où le crime était assuré de l'impunité. Puis ayant accompli ce premier acte d'insolence et de mensonge, il a expédié un second message où le grotesque le dispute à l'odieux. Voici ce remarquable document, qui pourrait aussi bien être signé : *Mauravieff* que *Sheridan* :

" Nouvelle Orléans, 5 janvier 1875. Je pense que le terrorisme actuellement existant dans la Louisiane, le Mississippi et l'Arkansas pourrait être entièrement supprimé, et la confiance rétablie par l'arrestation et la mise en jugement des meneurs des Lignes Blanches en armes. Si le Congrès votait un bill les déclarant *bandits*, ils pourraient être jugés par une commission militaire. Ces *bandits* qui ont assassiné des hommes ici le 14 septembre dernier, et plus récemment à Vicksburg, devraient, dans l'intérêt de l'ordre et de la loi, de même que pour la prospérité de cette partie du pays, être châtiés. Il est possible que si le président publiait une proclamation les déclarant *bandits*, il ne serait besoin d'aucune autre mesure, sauf en ce qui me regarderait.

Signé : P. H. SHERIDAN.

Lieutenant-Général de l'armée des Etats-Unis.

“ Ainsi que le congrès, ou seulement que M. Grant déclare que les citoyens blancs de la Louisiane sont des *bandits*, ni plus ni moins que les brigands des Abruzzes, et M. Sheridan se charge du reste !

“ Bandits ! La réponse à cette outrage ne s'est pas fait attendre. Il n'y a qu'un cri d'indignation d'un bout à l'autre du pays.”

Le président Grant a pleinement approuvé son envoyé, comme le fait voir la dépêche suivante :

“ Au général Sheridan, Nouvelle-Orléans.—Le président et nous tous avons en vous pleine confiance, et approuvons entièrement votre conduite.

Signé : WM. W. BELKNAP,
Secrétaire de la guerre.”

Les prétextes de l'expulsion des cinq députés sont ainsi exposés par le Général Sheridan dans son rapport officiel :

1. Qu'il a été exécuté par ordre du gouverneur de l'Etat, reconnu par le président.

2. Que les personnes expulsées avaient été illégalement admises et n'avaient pas le droit légal d'être dans la chambre.

3. Qu'il existait dans l'esprit du lieutenant-général Sheridan la crainte que quelques violences éventuelles et indéfinies ne vinsent à se produire.

Dans toutes les parties de l'union américaine, les législatures locales et les citoyens assemblés ont protesté contre cette atteinte aux droits populaires, en affirmant ce principe formulé dans les “résolutions” d'un meeting tenu à New-York :

“ Attendu que c'est un principe fondamental de la loi parlementaire, étayant toutes les libres institutions représentatives, et que nos constitutions nationales et d'Etat contiennent et rendent exécutoire, qu'une législature souveraine est seule juge des titres de ses membres, et qu'aucune intervention judiciaire même n'est pas tolérée dans l'exercice de ce haut et très important privilège.”

On rapporte tous les jours, l'acte de Louis XIV se présentant à l'improviste au Parlement la cravache à la main. La République Américaine compte maintenant son Louis XIV dans la personne du Général Grant. Il ne reste qu'un pas à faire pour ce dernier, ce serait de disperser le Congrès et de se proclamer *dictateur*.

* * *

Les premiers jours de l'année 1875 ont été marqués chez nous par un grand malheur : l'incendie du Collège Masson, de Terrebonne. C'est un coup sérieux porté à l'instruction publique dans notre pays. On sait que cette institution était vouée spécialement à l'enseignement commercial ; elle rendait ainsi un service inappréciable à une classe jusqu'ici trop négligée. Des listes de souscriptions sont ouvertes dans le but de former un fonds pour

aider à la reconstruction de l'édifice. Espérons que le public contribuera largement à cette bonne œuvre.

Dans le domaine politique, nous avons à constater, d'abord, que le traité de Réciprocité avec les Etats-Unis est aujourd'hui généralement considéré comme un projet manqué. Ensuite, nous enrégistrons le résultat des élections locales dans la province d'Ontario. Le cabinet libéral, qui comptait auparavant une majorité de deux contre un, est sorti de cette lutte avec une majorité de huit à douze.

Notre législature provinciale a repris ses travaux. L'enquête sur l'affaire des Tanneries et la loi d'élection sont les deux principaux sujets des préoccupations du moment.

Le procès Lépine vient d'avoir son dénouement. Les deux lettres suivantes sont rendues publiques :

“ Palais du Gouvernement, 15 janv. 1875.

“ A l'hon. ministre de la justice d'Ottawa,

“ MONSIEUR,

“ J'ai ordre du Gouverneur-Général de vous informer que Son Excellence a examiné attentivement les témoignages et les autres documents qui se rapportent au procès d'Ambroise Lépine, lequel a été convaincu devant la cour d'Assises, tenue à Winnipeg le 10 octobre, 1874, du meurtre de Thomas Scott, le 4 mars 1870, à Fort Garry. Quoique Son Excellence concoure entièrement avec la décision du jury et considère que le crime dont le prisonnier Lépine a été convaincu, n'était rien moins qu'un meurtre cruel et injustifiable, il est d'opinion que les circonstances subséquentes et notamment les relations que les autorités de Manitoba ont entamées avec le prisonnier et ses compagnons sont de nature à lier, à un haut degré, les mains de la justice.

“ Il paraît de plus à Son Excellence que l'affaire dépasse les limites de l'administration provinciale et qu'il sera mieux de la régler d'après les instructions royales, qui autorisent le gouverneur général en certains cas extraordinaires de se dispenser de l'avis de ses ministres, et d'exercer la prérogative de la couronne selon son jugement privé et sur sa propre responsabilité personnelle.

“ C'est pourquoi, j'ai ordre de vous informer que c'est le bon plaisir de Son Excellence que la sentence de mort passée contre le prisonnier Lépine soit commuée en deux années de détention dans la prison, à compter de la date de la conviction avec la perte pour toujours de ses droits politiques. Son Excellence désire que les documents nécessaires pour donner effet à cette commutation soient préparés de suite.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

(Signé)

H. C. FLETCHER,

Secrétaire du Gouverneur-Général.

Palais du Gouvernement, Ottawa, 18 jan. 1875.

Au très honorable Secrétaire d'Etat pour les Colonies.

MYLORD,

“ En référant de nouveau à la correspondance antécédente, j'ai l'honneur d'inclure pour l'information de Votre Seigneurie, une copie d'une communication que j'ai adressée à l'honorable Téléphore Fournier, mon ministre de la justice, lui enjoignant de commuer la sentence de mort portée récemment contre Ambroise Lépine, en deux années de détention en prison, avec la perte pour toujours de ses droits politiques. En me dispensant ainsi de l'avis de mes ministres responsables, et en exerçant la prérogative royale suivant mon propre jugement, je sais que j'ai pris une très-grave responsabilité, d'autant plus que les faits et considérations sur lesquels il fallait décider étaient d'un caractère complexe et embarrassant. Cependant je ne m'étendrai pas sur ces faits, vu qu'ils vous ont été transmis dans les premières dépêches.

“ Je suis tout à fait convaincu que cette question qui regarde l'intérêt général de ce pays, aura été réglée le mieux possible par mon intervention directe. Quoique la sentence commuée puisse paraître au-dessous de l'énormité du crime dont elle est le châtiement, je crois qu'elle satisfera mieux aux exigences opposées de la situation.

J'ai l'honneur d'être,

Mylord,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

(Signé) DUFFERIN.”

Nous allons maintenant citer quelques unes des appréciations de la presse des deux partis :

L'Événement :

“ Le Gouverneur-Général vient d'accomplir, sous sa responsabilité personnelle, un grand acte de clémence qui sera accueilli par notre population avec une joie et une reconnaissance profondes. La peine de mort portée contre Lépine a été commuée en deux ans d'emprisonnement avec privation de droits politiques. Nous n'attendions pas moins de la sagesse et de la générosité du représentant de la Souveraine.

“ Ce qui donne encore, si c'est possible, plus de prix à cet noble résolution, c'est qu'elle a été proclamée au lendemain même des élections d'Ontario.

“ Les Canadiens-français ne l'oublieront pas : traqué et mis en prison sous un ministère conservateur, Lépine est, de fait, gracié sous un ministère libéral. L'opinion publique nous rendra pleine justice. Elle nous tiendra compte d'avoir amené l'heureux événement que nous saluons aujourd'hui.”

Le Nouveau Monde :

“ Chercher à imprimer une flétrissure à Lépine à propos de cette exécution, c'est chercher à l'imprimer à la population dont il était un des chefs les plus respectés, c'est chercher à l'imprimer à un million et demie de canadiens-français dont les métis ont travaillé

à sauvegarder l'influence et les droits dans une région où on avait entrepris de les fouler au pied.

"Voilà pourtant ce que comportent les lettres officielles que nous avons publiées....."

"L'Événement aurait dû s'abstenir d'engager le ministère lorsque M. le gouverneur l'a dégagé.

"Si le ministère n'a pas été consulté, peu importe qu'il soit libéral ou conservateur, puisque M. le gouverneur a agi "suivant son propre jugement." Ce jugement n'ayant point été délibéré eu égard à la couleur du ministère, ce dernier y est et y demeure tout à fait étranger. Conséquemment, il ne lui en revient ni perte ni profit.

"En prenant à la lettre les paroles de M. le gouverneur, le ministère libéral n'a eu rien à voir dans la décision...."

"En dehors du ministère, les libéraux n'ont pas fait grand chose pour empêcher la pendaison de M. Lépine; ils ont tergiversé, quand ils n'ont pas fait bande à part; c'est à eux qu'on doit d'attendre encore une amnistie. Et, si M. Lépine a la vie sauve, ce n'est point à cause des libéraux, mais parce qu'on a eu peur d'un cadavre."

La *Minerve* parle dans le même sens. Le *National* dit :

"Pour le présent Son Excellence a droit à la reconnaissance des amis de l'ordre et de l'harmonie, entre les diverses races de pays. Il est rare qu'une sentence de mort soit commuée en un emprisonnement si court. Nous aurions pu désirer plus du représentant de Notre Souverain, mais il faut tenir compte des difficultés qu'il avait à vaincre."

La *Montreal Gazette* :

"Ce qu'on entend par la privation pour toujours des droits politiques, ne peut être une matière de doute.

"On frappe non-seulement Lépine, mais les autres.

"Si Riel était pris et convaincu, il serait aussi rejeté du nombre de ceux qui peuvent exercer leurs droits politiques.

"Maintenant ceci nous paraît non-seulement mal en soi-même, mais peu sage en matière d'expédience. En premier lieu, d'après la loi, nous avons toujours compris que du moment que l'on commuait la peine capitale d'un condamné, ce dernier reprenait les droits dont le jugement l'avait privé. Puisque Lépine possédait indubitablement des droits politiques, du moment que la sentence de mort avait été mitigée par l'exécutif, il paraît au moins douteux que la Couronne seule puisse le priver aussi bien qu'un autre sujet de ses droits.

"Quant à l'expédience d'en agir ainsi, dans le cas actuel il ne peut assurément pas y avoir de question à cet égard. Riel est indubitablement l'homme le plus populaire du Nord-Ouest, nous entendons populaire parmi ses compatriotes qui forment une si grande partie de la population."

Le *Montreal Herald* croit comme le *National* qu'une amnistie générale ne tardera pas à être accordée.

Riel vient d'être définitivement mis hors la loi.

OSCAR DUNN.